

Avril 2025

**La diplomatie culturelle française pour le  
continent africain.**

**2017- 2027 : vers de nouvelles stratégies d'influence  
de la France en Afrique ?**

Jonas Limam

Mémoire dirigé par Damien Bigot

Second membre du jury : Jean-Gabriel Leturcq

Master European Affairs  
Spécialité Europe in the World

# Table des matières

<i>Table des matières</i> .....	<b>2</b>
<i>Quels sont les principaux apports de cette recherche ?</i> .....	<b>3</b>
<i>Introduction</i> .....	<b>4</b>
<i>État des savoirs interdisciplinaires</i> .....	<b>9</b>
<i>Présentation des méthodes, des données et des sources</i> .....	<b>17</b>
<i>Analyse et résultats</i> .....	<b>18</b>
<b>I) Une diplomatie culturelle réaménagée, au service d'une « reconquête »</b> .....	<b>18</b>
<b>A) La création artistique, un outil classique de coopération</b> .....	<b>19</b>
1) Une Saison qui s'inscrit dans une longue tradition culturelle française .....	19
2) Une Saison hors-normes .....	20
3) Une Saison éphémère .....	22
<b>B) Maison des Mondes Africains (MansA)</b> .....	<b>24</b>
<b>C) Les Industries Culturelles et Créatives (ICC)</b> .....	<b>27</b>
1) Une priorité diplomatique .....	27
2) Soutien aux acteurs français .....	28
3) Agenda transformationnel .....	28
4) Pénétrer l'Afrique non-francophone .....	30
<b>II) Créer une nouvelle éthique relationnelle entre l'Afrique et la France</b> .....	<b>32</b>
<b>A) Diaspora : un nouvel interlocuteur privilégié</b> .....	<b>32</b>
1) La diaspora économique comme vecteur de changement.....	33
2) Une innovation qui passe mal.....	34
3) La diaspora et les africanités chez MansA .....	35
<b>B) Les mémoires, panser les blessures</b> .....	<b>36</b>
1) Restitution .....	36
2) Rapports mémoriaux .....	38
3) Le patrimoine comme porte d'entrée pour des coopérations nouvelles .....	39
<b>Conclusion</b> .....	<b>42</b>
<b>Recommandations fondées sur les résultats de la recherche</b> .....	<b>43</b>
<b>Bibliographie</b> .....	<b>46</b>

## Quels sont les principaux apports de cette recherche ?

Ce travail s'inscrit dans un Momentum particulier de tensions politiques profondes entre la France et de nombreux pays du continent africain. Il naît d'un étonnement : pourquoi les relations Afrique-France semblent aussi mauvaises alors que la communication institutionnelle française s'efforce depuis 2017 de créer un discours positif autour de cette relation, notamment en investissant le champ culturel ? La relation passée et présente qu'entretiennent les pays africains avec la France depuis les indépendances - qu'ils soient d'anciens territoires coloniaux ou non - est largement commentée et a fait l'objet de nombreuses études et recherches journalistiques et académiques. L'essentiel de ces études s'intéressent à l'Histoire coloniale et post-coloniale, aux relations économiques et militaires, à la *Françafrique*, et assez peu d'analyses existent sur l'intérêt et le poids de la diplomatie culturelle française en Afrique. Or depuis 2017 le volet culturel est particulièrement mis en avant, directement par l'Élysée. Ce devoir met en lumière le changement d'attitude opéré par la diplomatie française, qui décide de faire de la diplomatie culturelle un levier de soutien à ses industries à l'export d'une part et de la mettre au service d'un agenda politique d'autre part. Le poids du secteur culturel français, particulièrement dynamique, a été largement documenté dans son champ national, mais la prise en charge par les diplomates de la promotion de ces secteurs, notamment en Afrique n'a pas fait l'objet de recherches plus approfondies et c'est en partie ce que ce devoir cherche à combler. De plus, il illustre la mise au service des arts et de la création pour occuper l'espace médiatique, influencer les *imaginaires* et les *narratifs*, et donner à voir des représentations positives des liens de part et d'autre de la Méditerranée. La Maison des Mondes Africains (MansA), nouvel objet culturel dans Paris voulu par le Président de la République, s'inscrit dans cette logique. Le changement d'attitude français se concrétise aussi en un rapport nouveau avec les mémoires, que la France décide d'investir activement et d'en faire de nouveaux outils d'échange avec les partenaires africains. Malgré ce volontarisme français la relation entre l'Afrique et la France semble, huit ans après le discours de Ouagadougou, particulièrement dégradée. S'appuyant sur cette observation, ce travail analyse la mise en scène par la France de sa coopération culturelle avec le continent africain, afin d'y améliorer l'attractivité de la France. Cette émergence des intérêts français dans sa diplomatie culturelle arrive précisément dans un temps où la France semble perdre la main sur ses intérêts en Afrique, et où sa présence sur le continent est remise en question.

La diversité des entretiens menés au cours de ces recherches permet de couvrir une pluralité de points de vue et d'institutions liées aux relations culturelles françaises en Afrique. L'analyse des projets culturels et mémoriaux portés par les pouvoirs publics français, et le suivi des temps forts de la relation Afrique-France depuis 2017 dévoilent la motivation du choix de la culture pour améliorer la relation. L'ouverture à des domaines périphériques à la politique culturelle extérieure (mémoires, diasporas) renforce le propos principal du mémoire : adapter sa coopération pour défendre ses intérêts. Finalement c'est une étude multidimensionnelle des différents éléments de la diplomatie culturelle mise en place par la France depuis 2017 que propose ce devoir. Certaines interviews inédites (MansA, MASA) donnent à ce travail une dimension extrêmement actuelle, et apportent la pondération nécessaire à une analyse précise.

# Introduction

« Aujourd'hui, nous sommes orphelins, nous sommes orphelins en quelque sorte d'un imaginaire commun, nous souffrons d'un imaginaire qui nous enferme dans nos conflits, parfois dans nos traumatismes, d'un imaginaire qui n'est plus le vôtre, n'est plus le nôtre, et je veux reconstruire cet imaginaire commun et d'avenir autour de trois remèdes. Le premier remède c'est la culture »

Emmanuel Macron, Ouagadougou, 2017

Lorsqu'Emmanuel Macron s'adresse au public d'étudiants burkinabè à l'Université de Ouagadougou I, il est le plus jeune Président de la Vème République, élu depuis 6 mois, et dispose d'une majorité absolue à l'Assemblée Nationale. Son discours s'inscrit dans un moment politique *extra* ordinaire, au sortir d'une élection présidentielle qui a rebattue les cartes des équilibres traditionnels, lui donnant les mains libres pour dérouler sa vision y compris africaine pendant les cinq prochaines années. Les relations entre la France et ses partenaires africains à l'époque sont marquées par l'intervention militaire française « Serval » en 2013, devenue « Barkhane » en 2014, contre des groupes djihadistes en voie de prendre le pouvoir au Mali et l'opération « Sangaris » en Centrafrique en 2013, pour rétablir une paix civile.

Le discours de Ouagadougou a un effet d'annonce retentissant, et suscitera une avalanche de réactions en France et à l'international. Le volet des restitutions, surtout, est qualifié de « révolution », de mouvement « tectonique » (Savoy, 2017). Il donne suite à de nouvelles initiatives françaises qui visent au renouvellement de la relation avec l'Afrique souhaitée par le Président comme les rencontres diasporiques à l'Elysée en 2019 ou le Sommet Afrique France à Montpellier en 2021.

Si Emmanuel Macron a les moyens politiques d'annoncer le grand soir des relations entre la France et l'Afrique en 2017, sa position n'est plus tout à fait la même huit ans plus tard. Politiquement, E. Macron est affaibli lors de son second mandat. Il dispose d'une majorité relative à l'Assemblée Nationale, sort d'un mandat chahuté et provoque une dissolution de l'Assemblée Nationale à l'été 2024. La relation avec l'Afrique quant à elle souffre de plusieurs sorties médiatiques maladroites<sup>1</sup> et est loin d'être apaisée. Si en 2013 François Hollande est accueilli à Bamako et Tombouctou en « sauveur », l'Afrique a connu depuis un certain nombre de tournants, notamment au Sahel, où les prises de positions hostiles envers la France se multiplient. Les coups d'État militaires au Soudan 2019 et 2021, Mali 2020 et 2021, en Guinée 2021, au Burkina Faso 2022, Niger 2023, et Gabon 2023, rebattent les cartes de l'influence dans la région, souvent sans la France.

C'est surtout la coopération militaire qui en prend un coup, avec un retrait plus ou moins programmé des troupes françaises de nombreuses bases africaines historiques. La tension s'illustre à son paroxysme lors du discours d'E. Macron aux ambassadeurs le 6 janvier 2025 :

---

<sup>1</sup> On retient entre autres : « vous avez fait 7,8, 9 enfants par femme » (Ouagadougou 2017), « inshallah n'est pas ma tasse de thé » (Bamako 2017), « on a oublié de nous dire merci » (Paris 2025)

« Je crois qu'on a oublié de nous dire merci. Ce n'est pas grave, ça viendra avec le temps. L'ingratitude, je suis bien placé pour le savoir, c'est une maladie non transmissible à l'homme. Je le dis pour tous les gouvernants africains qui n'ont pas eu le courage vis-à-vis de leurs opinions publiques de le porter, aucun d'entre eux ne serait aujourd'hui avec un pays souverain si l'armée française ne s'était pas déployée dans cette région ». Ce qui n'améliore pas les relations avec lesdits gouvernants africains.

C'est ce paradoxe entre les annonces ambitieuses faites à Ouagadougou et l'état des relations diplomatiques récentes entre la France et un certain nombre de pays africains, qui motive ce travail de recherche. Le volontarisme d'E. Macron dans la relation culturelle avec l'Afrique interroge. Il assume de mettre la diplomatie au service de la défense des intérêts français dans ce domaine, et d'ouvrir à cet égard un certain nombre de chapitres mémoriels longtemps restés fermés. Cette stratégie rejoint une conception diplomatique amorcée depuis les années 2010 avec notamment un « réflexe économique » évoqué par Laurent Fabius en 2013 pour inciter la diplomatie française à soutenir les acteurs économiques nationaux à l'étranger. L'application du Président de la République à casser les codes et lever les tabous fait partie d'une stratégie d'influence nouvelle qui considère nécessaire à la bonne poursuite des activités économiques françaises, un changement d'attitude public sur le volet mémoriel et culturel.

Dans une logique globale d'activation de la diplomatie au service de l'économie, l'Élysée s'emploie depuis 2017 à faire sauter des verrous historiques (restitutions, rapports), à communiquer largement sur ce changement d'attitude en les incarnant au travers de nouveaux canaux de dialogue (rencontres diasporiques, Sommet de Afrique-France) et à fabriquer de nouveaux *récits* sur la relation entre l'Afrique et la France via la création artistique notamment (Saison Africa2020). Pourtant jusqu'à aujourd'hui, l'image de la France en Afrique reste entachée et les sociétés civiles africaines - francophones notamment- restent irritées par les manifestations de présence française dans leurs pays. L'absence de réformes des institutions publiques pour faire changer les mentalités à long terme (programmes scolaires de l'Éducation Nationale, programmes de recherche universitaire et scientifique) ne permet pas d'entamer un changement d'attitude vis-à-vis de l'Afrique. De nouveaux outils culturels dont l'impact reste incertain s'inscrivent dans le court terme (Saison Africa2020). Cependant une nouvelle institution culturelle dédiée aux mondes africains voit le jour : la Maison des Mondes Africains.

La coopération artistique repose depuis les années 2010 sur deux piliers essentiels : Les Instituts Français, chargés de la programmation culturelle en lien étroit avec les Services de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) des ambassades, qui elles-mêmes hébergent des Conseillers à la Coopération et à l'Action Culturelle (COCAC); l'Alliance pour l'Éducation du Français à l'Étranger (AEFE), qui coordonne le réseau des établissements d'enseignement français à l'étranger ; et deux piliers secondaires : l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), dispositif institutionnel de promotion de la langue française qui associe 88 Etats et gouvernements ; et l'Alliance Française (AF), large réseau associatif qui promeut la langue et la culture française à travers le monde.

Pourtant, depuis 2017, la plupart des actions phares menées par Emmanuel Macron dans le secteur culturel ont lieu en dehors de ces programmes établis.

Il semble que la politique culturelle très volontariste d'E. Macron en Afrique – qui n'a de pareil sur aucun autre continent – soit motivée par une nécessité de redynamiser les relations économiques de la France sur le continent en construisant une image positive de la relation France-Afrique. Ainsi, la stratégie poursuivie depuis 2017 consiste à façonner un nouveau discours autour de la relation Afrique-France notamment via la visibilité de la création africaine, et à employer les diasporas et les mémoires pour atteindre des objectifs économiques. Nous tenterons donc de répondre à la question suivante : Dans quelle mesure assiste-t-on à une rupture dans les relations culturelles entre la France l'Afrique depuis le discours de Ouagadougou prononcé par E. Macron en 2017 ?

### **Hypothèses**

La coopération internationale dans le secteur culturel peut faire supposer, au vu des modèles anglais et allemands notamment, que la France choisit d'investir particulièrement le champ culturel pour améliorer sa position en Afrique. On peut également supposer que la commande de rapports mémoriels, l'ouverture - inédite dans son ampleur - du chapitre des restitutions, la volonté de dialogue avec la jeunesse du continent africain marque une rupture nette dans les relations France-Afrique, et un changement profond du regard français sur sa propre histoire coloniale et post-coloniale. Cependant, ces changements d'attitude pourraient être un meilleur moyen de sauvegarder les acquis français en altérant superficiellement la politique culturelle.

### **Cadrage**

« L'Afrique ». Terminologie unificatrice parfois sensible, je veux ici expliquer l'utilisation que j'en ferai dans mon devoir. J'y fais le choix d'utiliser le terme « Afrique » parce que mon travail s'inscrit dans une analyse institutionnelle et que les institutions françaises parlent, elles, de l'Afrique et des relations entre la France et l'Afrique. Je pose ici l'évidence jamais suffisamment rappelée qu'il s'agit de 54 pays aux histoires, cultures, traditions, langues, économies et réalités plurielles et multiples, et que l'on ne saurait harmoniser ou englober si ce n'est au même titre que l'on parle d'*Europe* pour évoquer le continent européen.

Je parlerai cependant majoritairement de l'Afrique dite francophone, dont les liens avec la France sont toujours particulièrement actifs, du fait de l'ancienne structure coloniale dans cette région : l'Afrique Occidentale Française (AOF). C'est dans cette région que la France a maintenu le plus de liens directement hérités de l'époque coloniale (bases militaires, coopération monétaire, soutien diplomatique dans les instances internationales), et c'est dans cette zone qu'une attitude hostile envers la France et les réminiscences d'un vieux système de maintien de l'influence française s'est beaucoup développé ces dernières années. Mais j'évoquerais aussi des pays hors de cette région et vers laquelle la diplomatie française s'efforce de renforcer les partenariats : Afrique du Sud, Éthiopie notamment. L'Afrique du Nord a une relation particulière avec la France : les 2 protectorats au Maroc et en Tunisie relèvent d'une histoire singulière par rapport aux autres territoires colonisés, et la relation particulièrement douloureuse avec l'Algérie nécessite une analyse à part entière. La Mauritanie et la Lybie sont

eux aussi des cas particuliers par la faiblesse de la population et de la coopération avec la France dans le premier cas, et l'instabilité politique profonde dans le deuxième. L'Égypte représente elle aussi un cas singulier : colonisée d'abord par la France puis par la Grande-Bretagne, la France y conserve toujours l'un de ses plus vieux instituts culturels (Institut Français d'Archéologie Orientale), mais la dimension et les caractéristiques de la coopération culturelle bilatérale rend la comparaison avec le reste de l'Afrique compliquée.

Prenant comme point de départ le discours de Ouagadougou, qui marque une *volonté* nettement communiquée de rupture dans les relations entre la France et le continent africain, j'axe mon analyse sur l'évolution de cette relation depuis 2017 à travers la culture. Cependant, comme la relation Afrique-France s'inscrit dans le temps long, mon analyse ira momentanément chercher dans l'Histoire les explications politiques et contextuelles des développements récents.

Par ailleurs, si j'interroge l'emploi de la coopération culturelle comme vecteur d'amélioration de la relation, et que ce devoir met en perspective des différentes initiatives entreprises depuis 2017 dans ce secteur, il s'agit aussi d'ancrer ce choix stratégique français dans une attitude qui dépasse le milieu culturel. En effet, la diplomatie culturelle illustre toujours des choix politiques plus généraux et c'est ce que ce mémoire s'efforcera de démontrer. Mon devoir questionnera donc l'état des lieux des avancées culturelles, et les mettra en perspective avec le changement d'attitude politique global entrepris par la Présidence Macron avec l'Afrique.

## **Limites**

Mon devoir ne saura satisfaire une analyse complète des rapports complexes liant la France hexagonale à ses anciennes colonies du continent africain. Je ne fournirai pas ici de détails sur les relations coloniales, post-coloniales. Je les évoquerai à certains moments par nécessité. De même pour les coopérations économiques et militaires de la France en Afrique. Les sujets de restitutions et des rapports mémoriels, longs et complexes, me seront impossible à analyser mais que je ne pourrai ignorer. Certains outils mis en place dans les dernières années (rapport Hermelin<sup>2</sup> et l'agenda transformationnel notamment) requièrent un recul temporel que nous n'avons pas et je ne pourrai donc pas analyser leur production d'effets de manière satisfaisante. Une mise en perspective plus systématique des pratiques susmentionnées avec d'autres pays occidentaux notamment anciennes puissances coloniales auraient été d'un intérêt certain, mon travail ne pourra pas la fournir. Par ailleurs, une analyse rigoureuse des diasporas, de leur potentiel, et des mondes africains et afro-descendants auraient été d'une grande valeur : je me limiterai aux travaux académiques existants. L'analyse empirique des évolutions de crédits alloués à la coopération culturelle entre la France et l'Afrique aurait également été très précieuse, j'ai eu cependant de la peine à accéder aux données qui ne sont pas disponibles de manière unifiée. Les différents cadres de l'action culturelle extérieure à travers l'Histoire (coopération culturelle, action extérieure de l'État, programme 185 etc.), les financements qui

---

<sup>2</sup> Rapport sur la politique de Visas, remis au Ministère de l'Intérieur et au Ministère des Affaires Étrangères

leurs sont rattachés et l'inclusion de thèmes annexes à nos recherches (coopération scientifique, éducation etc.) compliquent la recherche de chiffres précis et pertinents. L'absence de ces données était, en soi, une information intéressante pour mon travail.

# État des savoirs interdisciplinaires

Un certain nombre de concepts sont utilisés dans ce devoir, qu'il convient de détailler ici. Leur pertinence relève soit de leur emploi par les institutions publiques, soit parce qu'ils aident à l'analyse de nos travaux. La diplomatie culturelle et d'influence, les diasporas, la place de la France en Afrique et l'utilisation des restitutions comme levier politique ont fait l'objet de nombreuses recherches que nous tenons à présenter ici pour mieux soutenir notre propos.

## **La diplomatie culturelle et d'influence**

La *diplomatie d'influence* est « une politique publique qui vise, dans le cadre de la politique étrangère, à l'exportation de données représentatives de la culture nationale, et à des interactions avec d'autres pays dans ce même domaine culturel » (Kessler, 2018). Elle est caractérisée par Nicolas Tenzer en quatre points : la définition d'objectifs clairs (diplomatiques, économiques, philosophiques, réputationnels), se détachant des structures gouvernementales de l'Etat cible (parlement, ONGs, leaders d'opinions), respectant des temporalités plurielles en s'adaptant aux évolutions constantes des sociétés, et prenant en compte la diversité des acteurs (médiatiques, économiques etc.) (Tenzer, 2013). La diplomatie d'influence, pensée dans le contexte ultra-libéral des années 1980, soutient le passage d'une diplomatie administrative verticale, à des fonctionnements plus souples hérités du secteur privé (Guéraiche, 2018), et en partie basée sur l'assistance et l'expertise (Tenzer, 2018). Elle concourt au concept de *soft power*, développé par Joseph Nye dans les années 1990 qui décrit la capacité à influencer un autre pays, à persuader et à attirer, mais sans recours à la force militaire (Nye, 1990).

La *diplomatie culturelle* peut être définie comme « la mise en œuvre de la politique étrangère d'un pays dans le domaine culturel, scientifique et technique [...] Elle ne dépend pas seulement de sa superficie géographique ou de sa puissance économique et commerciale, de sa balance des paiements ou de sa force militaire, mais elle s'appuie sur son rayonnement international auquel elle contribue directement. Ce rayonnement est inséparable de ce qu'on considère aujourd'hui comme son image globale qui véhicule ses valeurs, les relations qu'il entretient avec ses partenaires, le profil que son histoire a tracé, la personnalité dont ses ressortissants offrent l'illustration » (Raymond, 2014). La diplomatie culturelle peut faire partie d'une stratégie de « promotion culturelle » comme elle peut être mise au service d'une entente plus passive, pacifiste, et dans la meilleure compréhension de l'autre (Lombard, 2022). Les travaux de Marie-Christine Kessler décrivent la complexité d'une diplomatie culturelle qui a des imbrications politiques bi- et multilatérales complexes et qui intègre de plus en plus d'intérêts privés. La diplomatie culturelle, si elle est une politique publique extérieure (intégrée dans un système politique et administratif d'Etat), voit des acteurs privés intervenir dans un souci d'image et de défense des intérêts dans un pays donné, sous couvert de mécénat. Devenue un objet de pouvoir, cette diplomatie contient des éléments aussi variés que l'apprentissage des langues, la communication d'Etat, le mécénat et la protection multilatérale de biens communs (Kessler, 2018).

La politique culturelle extérieure de la France peut être considérée comme sa plus ancienne politique publique, et elle est bien antérieure à sa politique culturelle intérieure. Pendant longtemps la France porte l'idée que sa présence est large, et elle encadre ses actions à l'étranger de savants, d'artistes, d'enseignants et de congrégations religieuses qui servent d'émissaires et encadrent son action (Kessler, 1999). Sous François Ier, un traité avec Soliman le Magnifique scelle l'expansion de la langue et de la pensée française, prédispositions au commerce avec la France comme le décrira plus tard dans un Bulletin de l'Alliance Française en 1884 : « La langue française donne des habitudes françaises ; les habitudes françaises amènent l'achat de produits français. Celui qui sait le français devient le client de la France » (Rosselli, 1996). Louis XIV élabore une ambition globale pour la France et la langue française s'affirme à la fois comme langue du royaume et de la diplomatie internationale (Frantzwa, 2023). La diplomatie culturelle française subit ainsi au fil des décennies de multiples transformations, et passe petit à petit d'une assise majoritairement religieuse ou d'ordre privée (Ferragu & Michel, 2016), à une structuration administrative clarifiée au courant du XXème s. (Lafon, 2001). L'Institut Français d'Archéologie Orientale ouvre au Caire en 1880, puis le premier Institut Français naît à Florence en 1907 (Renard, 2002). Si la diplomatie culturelle française existe donc depuis le XIXème s. sous des formats divers, elle s'institutionnalise au cours du XXème s. et le « Réseau » de diplomatie culturelle naît véritablement avec l'ordonnance 45-675 du 13 avril 1922 qui crée une Direction Générale des Relations Culturelles au sein du Ministère des Affaires étrangères<sup>3</sup>. La Première Guerre Mondiale crée un tournant dans la conscience d'un besoin d'une action culturelle extérieure (Chaubet, 2006), et cette dernière est volontairement détachée - jusqu'au début du XXIème s.<sup>4</sup> - du politique du fait du traumatisme encore récent de l'impact des propagandes au cours des guerres : on lui attribue un rôle relevant plutôt de la *diffusion* de la culture et de la langue française (Chaubet et al., 2024). Au fil du XXème s. les États sont de plus en plus nombreux qui se structurent une politique culturelle extérieure et organisent leur action diplomatique (Dubosclard, 2002). Après la Seconde Guerre Mondiale, la culture est vue comme le meilleur moyen de préserver le rang de la France dans le monde (Martin, 2023).

La diplomatie culturelle de la France qui s'inscrit alors dans une logique de *rayonnement*, est gérée essentiellement depuis le ministère des Affaires Étrangères, bien que pendant les années où André Malraux et Jack Lang dirigeaient le Ministère de la Culture, celui-ci occupait une place importante voire concurrentielle en termes d'action culturelle extérieure. Dans les années 1980 Jean François Poncet, ministre des Affaires Étrangères sous Valéry Giscard d'Estaing commande à Jacques Rigaud, un de ses proches conseillers, un rapport sur *Les Relations culturelles extérieures*. Celui-ci place la culture comme élément central des relations internationales et insiste sur l'importance de la multipolarité et la réciprocité dans les échanges culturels. Ce rapport entraîne une restructuration administrative qui crée une Direction Générale des Relations Culturelles au Quai d'Orsay au 1<sup>er</sup> janvier 1980, qui s'élargit des

---

<sup>3</sup>Devenue Direction générale des Affaires culturelles et techniques en 1956, elle n'a cessé d'évoluer avec notamment la création en 1998 d'une Direction de la Coopération internationale et du Développement qui se transforme en Direction générale de la Mondialisation en 2009.

<sup>4</sup> En 2001 encore la Ministre de la Culture Catherine Tasca récolte les applaudissements devant un public de diplomates en déclarant « la culture n'est pas un instrument de la diplomatie » (Chaubet, 2024)

compétences culturelles du Ministère de la Coopération en 1982 et voit naître une Direction de la communication pour garantir la place de la France dans le champ audiovisuel.

En 1993 Jean Picq oriente l'action du MAE vers plus d'intégration européenne, une action davantage transparente et contrôlée par le Parlement, avec une fonction économique plus grande qui comprend l'Aide Publique au Développement (APD) et préfigure de la délégation grandissante des fonctions opérationnelles à des opérateurs extérieurs, l'administration centrale conservant ses responsabilités stratégiques.

Le passage d'Hubert Védrine au Quai d'Orsay marque une réforme fondamentale de l'institution : la fusion en 1998-99 du Ministère des Coopération avec le MAE. Les missions de coopération sont alors transformées en services au sein des ambassades : les services de coopération et d'action culturelle (SCAC), au sein desquels opèrent les Conseillers à la Coopération et à l'Action Culturelle (COCAC).

A partir de 2008 des réformes qui réduisent les coûts à la fois de personnel et de moyens d'intervention s'enchaînent, marquant une externalisation croissante et le transfert de certains éléments notamment avec l'Agence Française de Développement (AFD), l'audiovisuel, lui, passe dans le champ du Ministère de la Culture. De nouvelles agences voient le jour comme BusinessFrance et Atout France qui sont chargées respectivement du soutien aux entreprises française à l'étranger et du tourisme (Vaïsse, 2018). C'est donc une période charnière qui voit opérer des changements à la fois dans la structuration financière de l'administration (à la baisse) et des réflexions profondes sur l'action extérieure dans le contexte de mondialisation, qui remet en question la diplomatie culturelle et fait chuter les crédits alloués à l'action culturelle extérieure. En 2006 entre en application la Loi Organique relative aux Finances Publiques (LOLF), qui compartimente l'action des ministères en 34 missions elles-mêmes divisées en programmes. Le MAE reçoit la mission de l'« Action extérieure de l'État », avec trois programmes : le programme 105 « Action de la France en Europe et dans le monde », le programme 151 « Français à l'étranger et affaires consulaires », le programme 185 « Diplomatie culturelle et d'influence », programme 209 « Solidarité à l'égard des pays en développement ». La Direction Générale à la Mondialisation (DGM) est créée pour coordonner les différentes facettes de l'action extérieure. Elle laisse à ses débuts à la culture un rôle de second plan et sera réformée en 2012 puis en 2016 pour corriger ce déséquilibre. La Direction Générale est renommée « DGM, de la culture, de l'enseignement et du développement international ». La loi du 27 juillet 2010 crée trois établissements publics chargés de promouvoir l'influence française : l'Institut Français (anciennement CulturesFrance et elle-même héritière de l'ancienne Association Française d'Action Artistique) chargé de promouvoir la culture et la langue française, France expertise internationale (devenue Expertise France en 2014) qui répond à la demande d'expertise internationale, et Campus France qui valorise les parcours universitaires français à l'étranger.

Ces années marquent la prise de conscience française que son action culturelle ne peut plus être neutre, et doit assumer de s'orienter en fonction de ses intérêts. L'époque du « splendide gratuit », où l'art pour l'art était abondé de fonds publics est définitivement révolue. Si certains pays aujourd'hui continuent d'avoir des instituts de diplomatie culturelle jouissant d'un grand degré d'autonomie vis-à-vis du pouvoir politique en place – c'est le cas

notamment des instituts Goethe pour l'Allemagne <sup>5</sup> – la France, elle, décide de repolitiser ces liens (Chaubet et al., 2024). Les dépenses doivent devenir profitables, et l'ensemble du réseau doit participer à la mesure de son impact. Laurent Fabius parle en 2010 du passage d'un soft power passif à un soft power actif, mêlant économie et culture, qui complexifie une diplomatie avec toujours plus de strates et d'acteurs (Gillibert, 2017). Il invite le corps diplomatique français à adopter un « réflexe économique »<sup>6</sup>.

La diplomatie culturelle ne constitue plus une fin en soi mais un moyen à la fois de défendre les intérêts économiques français à l'étranger dans le secteur culturel et de faire détourner l'attention d'autres secteurs de coopération plus lourds et moins relayables auprès des opinions publiques. L'exemple du Louvre Abu-Dhabi constitue à cet égard une bonne illustration de la mise en étendard d'un projet culturel « phare » entre la France et les Emirats Arabes Unis (EAU), illustratif de la bonne coopération bilatérale entre les deux pays, et « point de diversion confortable » pour la diplomatie française qui conçoit dans les mêmes années l'établissement d'une base militaire stratégique aux EAU (Guéraiche, 2021). Le maniement habile de la communication du Quai d'Orsay à ce sujet constitue une dissimulation volontaire de l'information qui va à l'encontre des principes de transparence politique (Ollivier-Yaniv, 2003).

Au-delà des orientations stratégiques, les dynamiques de rationalisation des services de l'État n'ont pas épargné la diplomatie culturelle française, qui souffre depuis les années 1990 de restrictions budgétaires (Kessler et al., 2018). Les effectifs du MAE baissent de 53 % en trente ans, dont un tiers ces dix dernières années. La baisse du budget de fonctionnement du MAE est plus sévère que celle des autres ministères (Duclos, 2018). Les effectifs de ressources humaines notamment en prennent un coup : entre les années 1995 et 2020 un passage de 6 000 à 5 000 membres du réseau est opéré (Benoit, 2024). Nous retiendrons la LOLF de 2006 (promulguée en 2001), qui a fait rentrer le Quai d'Orsay dans l'ère du *New Public Management (NPM)* : un système de contrôle de gestion et de pilotage de la performance est introduit, qui mesure le degré de réalisation des objectifs de politiques publiques et leurs coûts associés (Vaïsse, 2018). La crise financière de 2008 et les Révisions Générales des Politiques Publiques (RGPP)<sup>7</sup> qui s'en suivent amputent durablement les ambitions culturelles françaises, à l'extérieur comme à l'intérieur (Poirrier, 2019). Les services culturels à l'étranger sont, comme les services d'aide au développement, sommés de faire des économies : en 2009 les conseillers culturels en ambassade deviennent directeur d'un nouvel établissement (deviendront Institut Français en 2010) autonome financièrement et qui regroupe le service de coopération culturelle et d'action culturelle (Kessler et al., 2018). En 2008, dans le Livre blanc sur la politique étrangère et européenne de la France, Alain Juppé et Louis Schweitzer regrettent déjà d'une

---

<sup>5</sup> Par ailleurs l'Allemagne a des canaux d'influence diplomatique et politique plus diversifiés grâce à ses fondations politiques multiples dont les trois plus grandes ont plus de 100 bureaux à l'étranger. Ces fondations sont ancrées localement dans le tissu social et associatif civil et participe des évolutions sociétales locales. Ils s'appliquent aussi à développer et diffuser les formes d'expressions démocratiques européennes (formation au débat, media training et autres séminaires subventionnés par les institutions diplomatiques allemandes), formant ainsi un « réseau diplomatique parallèle » (Demesmay 2022).

<sup>6</sup> Déclaration de M. Laurent Fabius, ministre des affaires étrangères, sur la diplomatie économique, à Paris le 18 janvier 2013.

<sup>7</sup> La Révision Générale des Politiques Publiques, introduite en 2008 a pour objectif principal de revoir les structures de l'administration et de diminuer le nombre de fonctionnaires. Elle fera économiser 12 milliards d'euros à l'État dont 5 au titre des dépenses du personnel (Vie Publique, 2018).

réduction en terme réels des moyens de fonctionnement et d'investissement du Ministère des Affaires Étrangères entre 2000 et 2008. En 2018 un rapport parlementaire constate que les moyens de la diplomatie culturelle et d'influence française ne sont pas cohérents au vu des ambitions qui lui sont prêtées (Herbillon & Silla, 2018). Si dans les années 1960 à 1980 le Quai d'Orsay attribuait 53% de son budget à la Direction des relations culturelles scientifiques et techniques (Kessler, 2018), en 2012 il n'en attribue plus que 11% à son programme 185 dédié aux actions culturelles (hors crédits éducatifs pour l'AEFE) (Haize, 2018). On passe progressivement à une logique gestionnaire de la coopération culturelle (Benoit, 2024). Entre 2011 et 2017, les crédits totaux de l'Institut français ont diminué de 25 % et ses crédits d'intervention de 34 %<sup>8</sup>. Parallèlement, les capacités d'autofinancement sont constamment poussées vers le haut, elles passent de 66% en 2014<sup>9</sup> à 75% en 2020 (Benoît, 2020). Si une comparaison internationale des budgets alloués à l'action culturelle extérieure est complexe car les actions et systèmes de financements sont très différents, certains éléments nous donnent des moyens de rapprochement : ainsi en 2018 selon un Avis fait pour la commission des Affaires Étrangères de l'Assemblée Nationale, l'action de diplomatie culturelle est dotée de 105 millions d'euros<sup>10</sup> dont 29 millions d'euros à l'Institut Français de Paris et 46 millions d'euros aux Instituts Français dans le monde<sup>11</sup>, or, l'Institut Cervantes reçoit 120 millions d'euros du gouvernement espagnol, le Royaume-Uni finance son British Council à hauteur d'environ 180 millions d'euros, et le Goethe Institut reçoit 210 millions d'euros du gouvernement allemand (Delof, 2018).

### **La place de la France en Afrique**

La position particulière que tient la France dans l'ancienne Afrique Occidentale Française (AOF<sup>12</sup>) et au Sahel<sup>13</sup>, doit ici être évoquée. C'est une réalité complexe : une présence militaire qui reste importante bien qu'en reconfiguration (IFRI, 2023)<sup>14</sup>, un rôle économique contesté (franc CFA<sup>15</sup>), et le partage d'une langue : la langue française.

Depuis 2019 une série de coups d'État ont eu lieu dans ces pays, dégradant la relation de ceux-ci avec la France. Sur le plan militaire, la France, qui comptait jusqu'à peu des forces dans neuf pays de la région (Mali, Niger, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gabon, Djibouti, Tchad,

---

<sup>8</sup> Projet de loi de finances pour 2017 : Action extérieure de l'État : diplomatie culturelle et d'influence, Avis n° 142 (2016-2017), tome II, déposé le 24 novembre 2016

<sup>9</sup> « S'agissant des moyens d'influence culturelle, il convient de tenir compte des capacités d'autofinancement du réseau des instituts, qui a atteint 66 % en 2014. », Audition de M. Laurent Fabius, ministre des affaires étrangères et du développement international devant la commission des affaires étrangères, de la défense et des armées du Sénat

<sup>10</sup> Avis n° 142 de MM. Jacques Legendre et Gaëtan Gorce fait au nom de la commission des Affaires étrangères et des Forces armées sur le projet de loi de finances pour 2017, adopté par l'Assemblée nationale, sur l'action extérieure de l'État : diplomatie culturelle et d'influence, Paris, Sénat, 24 novembre 2016.

<sup>11</sup> Auxquels s'ajoutent environ 137 millions d'euros de ressources propres pour les Instituts Français

<sup>12</sup> Mauritanie, Sénégal, Mali, Guinée, Côte d'Ivoire, Togo, Niger, Burkina Faso, Bénin

<sup>13</sup> Mauritanie, Mali, Niger, Tchad, Soudan

<sup>14</sup> Entre 1964 et 2014 pas moins de 52 interventions militaires françaises en Afrique

<sup>15</sup> Le Franc CFA, introduit en 1945, est partagé par 15 pays et caractérisé par la fixité de la parité avec l'euro, la garantie de la convertibilité, la liberté de circulation entre zones FCFA et euro et la centralisation des réserves de change (50% sont déposés sur un compte au Trésor Français), mais aussi l'impression de la monnaie par la Banque de France et la présence de représentants français dans les Banques Centrales nationales.

Sénégal et République Centrafricaine), a dû se retirer de certaines de ses bases historiques depuis 2022<sup>16</sup>.

L'Afrique gagne naturellement, par sa croissance et la globalisation, en nouveaux partenaires avec qui elle tisse des réseaux et crée des alliances dans tous les domaines, y compris culturels. Cette dynamique implique, logiquement, que la place de ses vieux partenaires régresse. D'un point de vue économique par exemple, la France représentait quasiment 10% du commerce extérieur de l'Afrique subsaharienne, elle n'en représente plus que 3% en 2020, alors que la Chine en représente plus de 20% (*Le Grand Continent*, 2023). L'influence française en Afrique décroît, et cette décroissance est multifactorielle (globalisation, désengagement, tensions mémorielles liées à l'époque coloniale etc.).

L'idée selon laquelle un « sentiment anti-français » se développerait en Afrique qui diffuserait partout une mauvaise image de la France et s'attèlerait à dégrader la coopération, le rang et l'intervention française en Afrique, s'est beaucoup propagée en France hexagonale ces dernières années. Cet effort serait le fruit d'un travail sans relâche de nos « concurrents » sur le continent, à savoir ces nouvelles puissances qui « débarquent » en Afrique et chercheraient à affaiblir la France : Russie, Chine et Turquie en tête. C'est un réflexe quasi-défensif, développé *en et par* la France hexagonale pour marginaliser les luttes qui traversent le continent africain et les décrédibiliser (Banégas, 2024).

### **Les diasporas, un levier d'action pour les relations bilatérales**

L'OCDE donne la définition suivante des diasporas : « personnes nées à l'étranger (âgées de 15 ans et plus) par pays de naissance, et leurs enfants nés dans le pays de destination » (OCDE, 2012). Les diasporas peuvent jouer un rôle économique précieux pour l'enrichissement de leur pays d'origine, et ce relativement indépendamment du facteur de nombre ou d'influence (au sens du prestige). L'étude de la diaspora arménienne aux EUA par exemple montre que dans le contexte post-soviétique, malgré sa taille et son influence réduite comparativement aux diasporas lithuanienne et estonienne, elle se mobilise de manière très importante et les liens forts qui l'unit (liés à des événements historiques) la conduit à investir énormément dans son pays (Norkus et al., 2019).

Par ailleurs, des chercheurs comme Anani Dzidzienyo ont participé à ancrer l'étude des diasporas dans les réalités sociales des afro-descendants, notamment en Amérique du Sud, brisant les séparations artificielles dans lesquelles la recherche universitaire cernait les africains du continent africain, et les afro-descendants des autres continents (Gyamfi, 2023). L'importance de l'inclusion des réalités africaines dans les mondes diasporiques, et les similarités observables dans les diasporas africaines à travers le monde font partie d'études que l'on doit à Anani Dzidzienyo, notamment à travers ses explorations des africanités brésiliennes (Dzidzienyo, 2002).

---

<sup>16</sup> Le rapport Bockel, remis le 25 novembre 2024 à E. Macron préconisait de réduire fortement le nombre de militaires stationnés au Gabon, en Côte d'Ivoire, au Sénégal et au Tchad, passant de 2300 à 600 hommes.

De plus les connexions géographiques et diplomatiques des diasporas, peuvent dépasser des contextes politiques nationaux et identitaires, comme le montre l'étude des diasporas arabes dans la première partie du XXème siècle. Les populations arabes et musulmanes, d'Afrique et d'Asie ont créés des dynamiques de convergence et d'intérêts communs malgré les distances géographiques entre elles et la diversité des puissances européennes qui pouvaient les coloniser (Bezabeh, 2017).

Si les diasporas peuvent constituer un important facteur de dynamisme économique, d'influence politique, ou jouer le rôle de canal de communication bilatéral, elles ne le peuvent pas seules et le concours des puissances publiques restent primordial. Le rôle des puissances publiques est de bien définir le profil des diasporas et leur potentiel afin d'assurer des politiques efficaces (OCDE, 2012). Si l'étude de l'intérêt porté par la diaspora africaine est souvent analysée pour ses retombées en Afrique, démontrant que la diaspora subsaharienne constitue une forme organisée de capital social fait de « réseaux, de normes et de confiance, de nature à faciliter une coordination et une coopération d'intérêt mutuel » (Putnam, 1993), peu de travaux illustrent ce que la diaspora africaine-européenne peut apporter aux pays occidentaux « d'accueil ». Les études de Tomalin et Hurn montrent que l'assimilation à une diaspora peut constituer un désavantage pour certaines populations minorisées ou discriminées (Hurn & Tomalin, 2013).

### **Les restitutions, un levier politique**

Les restitutions sont un acte politique intéressé. Engagés dans une transaction, les biens culturels africains deviennent des « objets politiques » au travers desquels sont « négociées » des questions de pouvoir et d'influence. Dans un contexte d'internationalisation de l'Afrique, avec la montée en puissance d'acteurs comme la Chine, la Turquie et la Russie, le patrimoine africain présent en Europe devient un levier d'influence pour les puissances européennes qui ont des intérêts précis en Afrique (matières premières, énergie, migration etc.) (Rosa Luxemburg Stiftung, 2023).

La partie du discours de Ouagadougou sur les restitutions a eu un effet d'annonce retentissant. Mais l'initiative annoncée est restée très cantonnée au pouvoir politique, là où le chemin allemand, qui voit les débats autour de la restitution émerger de sa propre société civile, de ses ONG, activistes, militants et universitaires, semble plus résilient. Il a emmené les différentes strates de la société et de l'État fédéral, à discuter autour de la responsabilité coloniale allemande, de la réparation et la reconnaissance de ses crimes, et des restitutions, alors qu'en France l'action des restitutions s'est réduite à une entente politique entre chefs d'États. C'est de la société allemande qu'est venue la pression sur le politique, non sans opposition, et ce dernier a dû s'emparer des différents sujets et les organiser de manière institutionnelle en y intégrant les milieux de la recherche et des universités, sans faste et dans le temps long (Arndt & Le Gall, 2022).

La perspective des restitutions allemandes s'inscrit dans le travail précieux des milieux universitaires qui font émerger la notion de « Unrechtskontext », un « contexte de non droit » qui décrit la spoliation de biens pendant la période coloniale comme relevant d'une *mal-*

*acquisition*, d'un contexte impropre (Förster, 2022). Et certains directeurs de musées ethnographiques allemands mettent en avant l'argument que de telles conditions d'acquisitions appellent à une restitution<sup>17</sup>. Si les contextes de colonisation entre les deux pays diffèrent, et que l'ampleur des biens à restituer n'est pas aisément comparable (plus faible en Allemagne), de telles avancées conceptuelles ne sont pas observées en France et la frigidité des institutions culturelles françaises demeure.

---

<sup>17</sup> Le terme « Unrechtskontext » - littéralement, le contexte d'illégalité ou d'injustice - est largement utilisé dans le monde des musées allemands pour faire référence à l'acquisition d'un objet dans des circonstances inappropriées. En 2019, les directeurs des musées ethnographiques d'Allemagne, de Suisse et d'Autriche ont convenu que les acquisitions qui impliquaient l'« Unrechtskontext »t devaient être restituées : « Il va de soi que les objets entrés dans les musées à la suite d'une injustice au moment de leur production ou de leur collection devraient être restitués si les représentants des communautés de provenance le souhaitent » (Conférence annuelle des directeurs de musées).

# Présentation des méthodes, des données et des sources

Ce travail propose d'analyser les outils qui naissent de la nouvelle relation entre la France et l'Afrique insufflée après Ouagadougou. Les initiatives culturelles (Saison Africa2020, MansA), les formats de dialogue (Sommet de Montpellier, rencontres diasporiques), et les annonces mémorielles (restitutions, rapports) permettent d'évaluer l'ampleur de ces changements.

Les discours prononcés, les documents officiels et les interviews menés constituent nos sources primaires, les travaux académiques et journalistiques alimentent notre argumentaire et constituent nos sources secondaires. La tension existante entre l'effet d'annonce du discours de Ouagadougou et l'état des lieux de la relation France-Afrique aujourd'hui guidera nos interrogations durant tout ce devoir.

Ce travail comprend une série d'interviews menées entre janvier et avril 2025 auprès d'institutionnels français (MEAE, Ville de Paris, MansA) mais aussi d'une représentante institutionnelle béninoise (Ambassade du Bénin à Paris). De plus il me paraissait essentiel d'avoir le point de vue d'acteurs de la coopération culturelle entre la France et l'Afrique (MASA, Saison Africa2020), et d'universitaires et curatrices. Ils étayent mes recherches et complètent mon analyse.

J'ai mené la série d'interviews suivante :

- 1- Sophie Boulé, chargée de mission Afrique, Agenda Transformationnel et MansA auprès du DG de la Mondialisation, 21 janvier
- 2- Abdramane Kamaté, directeur du Marché des Arts du Spectacle d'Abidjan, ancien directeur de l'Institut français à Saint Louis, Abidjan, N'Djamena et attaché culturel à Jakarta, ancien chargé des programmes à Cultures France (ACP UE-Culture notamment), 28 janvier 2025
- 3- Corinne Brunet, Ambassadrice de la République du Bénin en France, 30 janvier 2025
- 4- Maguelone Cathala, Chargée des Affaires culturelles Internationales auprès de la Délégation générale aux Relations internationales de la Ville de Paris, 4 février 2025
- 5- Lotte Arndt, professeure, chercheuse et curatrice, 11 février 2025
- 6- Richard Banégas, chercheur et professeur à SciencesPo, 18 février 2025
- 7- Pierre-Marie Bel, Secrétaire Général de MansA et Liz Gomis, Directrice de MansA, le 25 février 2025
- 8- N'Goné Fall, commissaire générale de la Saison Africa2020, le 21 mars 2025
- 9- Marie-Cécile Zinsou, directrice de la fondation Zinsou, 31 mars 2025

## Analyse et résultats

### I) Une diplomatie culturelle réaménagée, au service d'une « reconquête »

La culture est un secteur traditionnel de la coopération entre la France et l'Afrique depuis les indépendances. Elle donne aux relations bilatérales une perspective d'échanges (voyage d'artistes, d'œuvres, de projets entre les pays) plus que ne peuvent le faire les coopérations économiques ou militaires. D'une envergure exceptionnelle, le réseau diplomatique français est constitué de 137 Services de Coopération et d'Actions culturelles (SCAC), 93 Instituts Français et 834 Alliances Françaises. Si pendant longtemps les ambassades et centres culturels français « étaient si actifs que certains opérateurs les considéraient comme les véritables ministères de la culture dans ces pays, avec des moyens conséquents, des actions fortes, de création, de formation, d'accompagnement »<sup>18</sup>, l'action culturelle française a beaucoup évolué depuis et s'est sans doute un peu marginalisée. L'évolution démographique (passage de 140 millions d'habitants en 1900 à 1,4 milliard aujourd'hui (FMI, 2023)) et de l'internationalisation (augmentation du nombre d'acteurs étrangers sur les secteurs culturels) que connaît le continent africain ont accéléré la décroissance de l'omniprésence culturelle française en Afrique dont l'action ne s'est pas suffisamment adaptée à la transformation démographique et à la multiplicité des acteurs 'concurrents'. Aujourd'hui, « nos instituts culturels ne sont plus le cœur de la vie culturelle [...] il y a aujourd'hui des jeunes à Abidjan, qui ne savent pas où est l'Institut Français, ce qui était difficilement concevable il y a quelques années. Il fut aussi un moment où la consécration et la reconnaissance nationale et internationale d'un artiste ou d'un intellectuel, étaient bien souvent liées à son passage dans un centre culturel français. Cette tendance n'est plus véritablement observée car de nombreuses voies alternatives existent désormais » (Kamaté, 2025).

De nos jours, le secteur culturel en Afrique est structuré autour de grands festivals qui regroupent la création africaine continentale : le FESPACO (Festival Panafricain du Cinéma et de la télévision de Ouagadougou) à Ouagadougou, la Biennale de Dakar, le festival Visa For Music à Rabat, le Marché des Arts du Spectacle vivant d'Abidjan, entre autres. De nombreux États africains saisissent l'importance de la culture à la fois pour leur économie et pour la constitution des identités nationales (AFD, 2023), ainsi le cinéma Nigérian est devenu l'un des plus productif du monde et Nollywood représente 2,3% du PIB Nigérian (AFD, 2024). La Côte d'Ivoire a fait de la culture le premier pilier du plan national de développement 2021-2025 et a créé cette année un centre d'innovation et des arts à hauteur de 175 millions de dollars, qui sera un hub de soutien à l'innovation et aux arts. Le Bénin a quant à lui « fait de la culture et des arts un pilier de transformation socio-économique »<sup>19</sup>. Enfin, le Mali a déclaré l'année 2025 année de la « souveraineté culturelle ». En outre, la production culturelle africaine a le vent en

---

<sup>18</sup> Interview avec Abdramane Kamaté, directeur du MASA

<sup>19</sup> Interview avec Corinne Brunet, Ambassadrice de la République du Bénin en France

poupe, et imprègne déjà largement les domaines de la musique et des arts plastiques notamment.

E. Macron annonce à Ouagadougou le lancement d'une Saison des cultures africaines en France en 2020, avec l'ambition de « changer les regards que nous portons l'un sur l'autre ». La logique des « narratifs » illustre la conviction présidentielle selon laquelle, placer la coopération culturelle au centre permet de redynamiser la relation avec l'Afrique : « Cette Saison Africa2020 est faite pour nous étonner et nous émouvoir, nous bousculer et nous transformer [...] Elle est faite pour qu'ensemble nous écrivions une page nouvelle de l'histoire entre la France et l'Afrique. » (E. Macron)

## A) La création artistique, un outil classique de coopération

L'art a par ailleurs toujours été un outil privilégié de la diplomatie culturelle. Dans les années 1920 naît en France le Service des Œuvres françaises à l'étranger qui attribue 90% de son budget aux coopérations universitaires et scolaires mais tient également un volet artistique particulièrement actif (Franck, 2003). La création artistique qu'elle soit classique ou contemporaine fait partie depuis les débuts de la Vème République des moyens employés par l'Etat pour entretenir de bonnes relations diplomatiques avec ses partenaires (Martin, 2024), en témoigne les prêts de la Joconde en 1962 aux Etats-Unis d'Amérique (EUA) puis en 1974 au Japon et à Moscou (Kinoshita 2021), ou la Venus de Milo qui voyage au Japon en 1964, en signe de bonne entente culturelle entre les deux pays (Mairesse, 2024).

### 1) Une Saison qui s'inscrit dans une longue tradition culturelle française

Les « Saisons » culturelles font partie des programmes classiques de la diplomatie culturelle et permettent de mettre à l'honneur un pays, une culture et des artistes pendant six mois.

« Depuis 1985, les « Saisons » mises en œuvre par l'Institut français ont fait dialoguer la France avec plus de 100 pays. Ce programme a vocation à faire découvrir à un large public la diversité culturelle d'un pays invité, et à diffuser à l'étranger une image renouvelée et créative de la France. »<sup>20</sup>

Ces événements permettent une communication large, et jouissent d'une grande visibilité. Depuis 2017, la création contemporaine africaine est mise en avant, au travers d'une nouvelle saison culturelle baptisée Saison Africa2020. Elle doit permettre de créer de nouveaux *narratifs* et « reconstruire cet imaginaire commun » (Macron, 2017), dépassant les représentations réciproquement négatives que peuvent avoir certaines parties des jeunes françaises et africaines. La création de nouveaux ponts culturels et l'influence de nouvelles représentations via l'art pourrait, selon la doctrine française, faire changer les mentalités. Cette

---

<sup>20</sup> Institut Français, les Saisons et temps forts, <https://www.institutfrancais.com/fr/offre/saisons>

volonté a notamment été exprimée par N’Goné Fall, commissaire générale d’Africa2020 en ces termes : « je veux faire tomber les clichés ».

L’application à faire changer les « narratifs » et les « imaginaires », pour relancer la relation avec l’Afrique, participe à la conviction que la France doit retrouver une position perdue en Afrique, conviction qui transparaît également dans le discours d’E. Macron à la Communauté française à Pretoria le 29 mai 2021, où il parle de « reconquête » du continent africain. Il décrit dans son discours de Ouagadougou des liens charnels quasi inséparables entre la France et le continent africain : « Nous sommes une génération dont les destins mêlés, qu’on le veuille ou non », expliquant vouloir « nous permettre ensemble d’écrire cette nouvelle relation d’amitié dans la durée au-delà des menaces, des craintes et de nos intérêts partagés ». Il ajoutera dans une interview à Jeune Afrique en 2020 : « Partout où la France a été présente, elle s’est mêlée. Elle a aussi été le pays de la créolisation, du métissage, des mariages mixtes. Un pays où les aventures humaines ont été permises. D’autres ont été présents sous une forme coloniale en Afrique et ne se sont jamais mélangés. Qu’on le veuille ou non, la France a une part d’Afrique en elle. Nos destins sont liés ».

Sceller autant la proximité entre la France et des pays anciennement colonisés interroge sur les motivations d’une telle narration. Le discours de filiation familiale : « orphelins », « métissage », « destins mêlés, qu’on le veuille ou non » semble en contradiction avec la volonté affichée d’écrire une page nouvelle de l’histoire avec l’Afrique.

Si les formats de Saison classiques fonctionnent sur un schéma où les opérateurs français sont invités à découvrir la scène artistique mise à l’honneur, l’ambition de la Saison Africa2020 est radicalement différente, comme l’explique sa commissaire générale : « l’idée n’est pas de payer le voyage à des responsables de festivals, de centre d’art et de musée pour aller découvrir les scènes artistiques en Afrique alors qu’il y a des gens sur place qui font vivre ces scènes, en sont les protagonistes, et sont capables de réaliser des projets pluridisciplinaires en France. J’ai voulu faire l’inverse de ce qui se fait d’habitude parce que faire comme d’habitude n’avait pas de sens dans le cadre de la Saison Africa2020. [...] Il a fallu avoir beaucoup de discussions et de pédagogie pour faire comprendre ce principe de départ ».

## 2) Une Saison hors-normes

La Saison Africa2020 a représenté un effort inédit de visibilité des scènes africaines en France. Les chiffres suivants illustrent bien cela :

- 210 villes participantes en France métropolitaine et ultra-marine
- 422 structures partenaires en France
- 489 structures partenaires en Afrique
- + de 1 500 événements dans les milieux des arts, des sciences et de l’entrepreneuriat
- 350 projets pédagogiques en milieu scolaire
- 12 Quartiers généraux Africa2020
- 30 projets « Focus Femmes »
- 11 volontaires africains en service civique en France
- + de 4 millions de spectateurs

Dans un premier temps, N’Goné Fall a instauré comme principe directeur de la Saison la co-construction des projets curatés. Il ne s’agirait pas d’imposer aux institutions françaises mobilisées des partenaires africains, mais plutôt de les inviter à démarcher ces partenaires, et à construire un projet collaboratif. Dans un contexte relationnel tendu avec le continent africain, la démarche paraît nécessaire et plus que louable. Une telle initiative pour la mise en place d’un esprit d’échange et de travail commun avait déjà été recommandée par le rapport Rigaud sur les relations culturelles extérieures en 1979 : « le devoir de choisir des hommes dignes de l’attente de nos partenaires, dans un esprit d’échange qui doit décidément l’emporter sur le vieil esprit de ‘diffusion’. Car on ne dira jamais assez que la diffusion sous-entend un rapport unilatéral d’émetteur à récepteur alors que la notion d’échange implique la réciprocité de l’enrichissement ».

Or cet aspect de la co-construction se révèle difficile à faire passer auprès de nombreuses institutions françaises comme l’explique N’Goné Fall : « j’ai rencontré énormément de personnes des deux côtés de la méditerranée. A l’arrivée il y a plus de 900 structures partenaires et j’ai eu beaucoup de conversations hallucinantes avec des représentants français que ce soit politiques ou d’établissement [culturels] qui avaient énormément de mal à comprendre les enjeux. [...] Parfois je me demandais si on était en 2018 ou si on était en 1880. Il y a un vrai travail de fond à faire sur les perceptions de part et d’autre. Il fallait faire beaucoup plus de discussion que ce à quoi je m’attendais, faire beaucoup de pédagogie expliquer et réexpliquer la philosophie de la saison aux institutions françaises ». Il semble que les institutions culturelles soient en France particulièrement hermétiques à ces pratiques, plus que les milieux universitaires : « Étonnamment, en France et ce n’est peut-être pas un hasard les personnes qui ont tout de suite compris et qui étaient immédiatement enthousiastes, les plus efficaces et réactives c’étaient les milieux universitaires et scientifiques. Sans doute parce que dans ces milieux-là la collaboration internationale d’égal à égal où chacun apporte son savoir et où l’on construit à plusieurs c’est quelque chose de naturel dans la pratique du métier. »

Par ailleurs un certain conservatisme culturel français transparait dès la phase d’organisation de la Saison : « J’ai quand même eu des réunions où les gens étaient en train de m’expliquer ce qu’était l’Afrique. Donc j’ai dû rappeler que j’étais africaine, que je suis née à Dakar et que j’y ai grandi. Le Quai d’Orsay a proposé que des directeurs d’Instituts Français au Ghana ou en Afrique du Sud par exemple me mettent en contact avec des opérateurs [...] J’ai dû expliquer que je travaille avec le continent depuis 1994, j’ai sillonné l’Afrique quand il n’y avait pas encore internet, les téléphones mobiles, ni quoique ce soit [...] et c’est pour ça que votre Président de la République est venu me chercher. Donc je n’ai pas besoin du réseau des Instituts Français pour savoir qui sont les têtes de gondoles dans les différents pays africains ».

Financièrement, la Saison se verra attribuer un budget exceptionnel de plus de 16 millions d’euros au total<sup>21</sup>. Le soutien politique fort, ainsi que la mise en place d’une procédure visuelle d’exception avec le ministère de l’Intérieur (une cellule « grand évènements » est mise en place pour permettre l’attribution accélérée de visas pour les intervenants de la Saison),

---

<sup>21</sup> 11 millions d’euros de mécénat, 2 millions du MEAE, 1,5 millions du MC, 1,5 millions de l’AFD, près d’1 millions du MEN auxquels s’ajoutent les ressources internes des structures publiques françaises, difficilement quantifiables (interview avec N’Goné Fall)

auront permis à l’Afrique de vivre et s’exprimer en France de manière inédite, pendant 10 mois. Néanmoins, la parenthèse permise par la tenue de cet évènement n’a pas perduré dans le temps. A la suite de la Saison, aucun programme structurant, capable d’inciter les institutions françaises à coconstruire leurs projets culturels n’est à identifier. Les moyens alloués à la création africaine ne sont pas durables, et les mesures prises par la France afin de faciliter la mobilité pour les artistes et créateurs africains ont pris fin le 1<sup>er</sup> octobre 2021.

« Projet voulu par le président Macron, Africa2020 relève, au même titre que les efforts consentis en matière de restitution des œuvres d'art pillées pendant la colonisation, d'une offensive de charme vis-à-vis du continent. Un « soft-power » puissamment médiatique permettant de faire avaler les nombreuses couleuvres de la ‘realpolitik’ » (Michel, 2020).

### 3) Une Saison éphémère

Les dix mois d’exception que représentera la Saison Africa2020 laisse un sentiment amer : une fois terminées les choses reprennent leur cours et rien n’aura vraiment changé. La saison culturelle a permis à la France de donner à voir une création trop peu mise en valeur dans les institutions nationales, mais la portée sur le long terme d’une telle initiative reste vague. Les collaborations qui voient le jour à cette occasion ne perdurent pas, à part quelques exceptions qui relèvent de la volonté individuelle des acteurs engagés, comme en témoigne N’Goné Fall :

« L’impression que j’ai c’est que ça a été une parenthèse enchantée, et je m’attendais à ça. Mais je sais qu’il y a des gens qui ont travaillé ensemble et qui continuent à travailler ensemble. Les Grandes Tables à Marseille par exemple a fait un projet itinérant avec le réseau ‘chefs in Africa’ et leur projet itinérant est devenu un festival, avec des fonds qu’ils trouvent eux même. [...] Suite à sa participation au programme Focus Femmes l’association « aware », qui travaille à replacer les femmes nées avant 1974 dans l’histoire de l’art, continue à collaborer avec nous parce qu’avoir des présentations d’artistes de femmes du continent africain les intéresse encore [...] Mais sur plus de 1500 projets, je vous cite deux exemples, il y en a probablement d’autres... Mais c’est déjà pas mal »

Le sujet des visas<sup>22</sup> est particulièrement marquant. Il est depuis longtemps une question épineuse dans les rapports entre la France et l’Afrique. Dans le cadre de la politique culturelle extérieure, les artistes bénéficient d’un visa long séjour, « passeport talent » ou « profession artistique et culturelle », qui leur donne un statut particulier et permet des mobilités dans le cadre de projets culturels internationaux. Si la Saison Africa2020 a permis, grâce à la cellule spéciale du Ministère de l’Intérieur, une facilité *extraordinaire* des artistes et créateurs du continent africain, la situation des visas entre la France et l’Afrique s’est particulièrement dégradée juste après la fin de la Saison Africa2020. Le ministère de l’Intérieur français décide

---

<sup>22</sup> Autorisation par le pays d’accueil (long ou court) délivrée à un étranger, pour arriver sur le territoire, il constitue un rapport de domination assumé et ancien, souvent à sens unique (les français sont dispensés de visa pour de nombreux pays d’Afrique).

alors de restreindre les visas -sans exception - accordés à certains pays africains pour faire pression sur des sujets politiques bilatéraux. Conscient de la dégradation des relations bilatérales et de la grande frustration qu'a déclenchée cette politique, le gouvernement commandera en 2023 un rapport sur le sujet. Le rapport *Propositions pour une amélioration de la délivrance des visas* est remis par Paul Hermelin aux ministères de l'Intérieur et de l'Europe et des Affaires étrangères. Il décrit une situation « dramatique » à la fois du côté des moyens de l'administration (des efforts uniquement négatifs pour réduire au minimum les entrées sans aucune définition de critère positif) et de l'image de la France à l'étranger (explosion des sentiments de frustration et d'injustice, la France est accusée d'arrogance, de racisme), évoquant une « crise » des visas. Le rapport recommande entre autres la mise en place de profils privilégiés à qui octroyer rapidement des visas de circulation avec une échéance à 5 ans, dans une procédure simplifiée, notamment pour les artistes.

Si la mise en place des recommandations peut prendre du temps, et ne saurait être analysée par ce devoir, on peut estimer que leur philosophie va dans le bon sens. Les restrictions indifférenciées ont sensiblement dégradé l'image de la France en Afrique, or « les artistes sont des bons relais, il faut faire en sorte que eux continuent de circuler »<sup>23</sup>, ils constituent un lien, une opportunité de dialogue entre les cultures et les jeunesse.

Au-delà des visas, les changements structurels dans les institutions publiques restent rares. On note – et c'est un « hasard du calendrier »<sup>24</sup> – que le musée Beaubourg du centre Pompidou lance en 2019, peu avant la Saison Africa2020, un comité international Afrique sur le modèle des comités d'acquisition de la Tate à Londres, sorte de cercle de mécènes chargé des acquisitions d'œuvres contemporaines africaines pour alimenter les collections. Si l'initiative est bienvenue, elle confirme que le changement d'attitude des structures culturelles publiques vient non pas d'une incitation de politique publique mais de l'influence d'autres structures muséales, en l'occurrence ici anglaise. Elle relève de l'initiative privée des musées. Si dans le contexte allemand décrit précédemment dans ce devoir, l'engagement sociétal autour des thématiques africaines a été décrit comme positif, il faut ici préciser notre critique : l'ambition culturelle publique à destination de la création contemporaine africaine appellerait à des programmes d'acquisition d'œuvres contemporaines africaines dans les collections publiques nationales. C'est précisément l'absence de tels programmes nationaux, et la délégation à l'initiative privée du sujet de l'acquisition d'œuvres qui est pointée ici. Les pouvoirs publics français auraient pu accompagner les efforts de la diplomatie culturelle par un effort de politique culturelle intérieure. Le choix a été fait de ne pas lancer un tel programme d'acquisition et de laisser la création contemporaine africaine vivre le temps d'une *Saison*. C'est parce que la création africaine est à la mode que les institutions culturelles voient la nécessité d'un tel mouvement, de peur d'être hors-jeu. N'Goné Fall de confirmer que le comité Afrique du centre Pompidou « n'est pas une conséquence » de la Saison Africa2020.

D'autre part, des évolutions – indépendantes de la volonté publique - sont à noter dans la diversité observée parmi le personnel des musées. N'Goné Fall explique que lentement les

---

<sup>23</sup> Abdramane Kamaté, op.cit.

<sup>24</sup> Interview avec N'Goné Fall

institutions culturelles françaises, privées ou publiques, saisissent l'enjeu de la diversité et font bouger leur politique de recrutement en cherchant à intégrer des profils plus diversifiés dans leurs équipes : « la Fondation Cartier a une jeune conservatrice métisse franco-sénégalaise Aby Gaye-Duparc, au Palais de Tokyo, une jeune curatrice française d'origine camerounaise Amandine Nana, le musée d'art moderne du centre Pompidou a depuis 2024 Eva Barois de Caevel, une curatrice métisse, le CAPC à Bordeaux a depuis 2021 Cédric Fauq comme commissaire en chef des expositions» explique N'Goné Fall, avant de continuer sur le retard français en la matière : « au Royaume-Uni ces choses ont été réglées dans les années 80. Et ça serait à mon avis un raccourci, de dire que la Saison Africa2020 est l'instigatrice de ces changements, même si elle a pu être un catalyseur pour un réveil des institutions culturelles françaises ». Une fois de plus, c'est le retard par rapport aux institutions culturelles anglophones qui semble inciter les institutions culturelles à changer leurs pratiques. Qui plus est, la nomination de profils « issus de la diversité » ne suffit pas à une reconfiguration des structures (Sternfeld, 2017).

Or la recherche de mécanismes qui assurent une représentation, une participation et une expression durable des minorités et des populations sous-représentées dans les secteurs artistiques et culturels semble essentielle à toute démarche d'amélioration et d'ouverture des relations culturelles (Ndikung, 2022). Jusqu'à présent une telle recherche n'a pas été initiée par les pouvoirs publics en France.

La Saison Africa2020 restera une parenthèse enchantée de l'histoire des relations culturelles entre la France et l'Afrique. Bien qu'inscrite dans un cycle long de la diplomatie française elle a revêtu une ampleur inédite. Cependant le « retour à la normale » qui s'opère à sa fin interroge sur l'héritage d'une telle opération. Le réseau et les connexions créés par cette Saison seront un terreau fertile pour la construction du travail de la Maison des Mondes Africains (MansA), le nouveau projet présidentiel d'envergure dans le domaine de la culture.

## B) Maison des Mondes Africains (MansA)

La Maison des Mondes Africains (MansA) est une initiative culturelle ambitieuse qui illustre la volonté de renouveau dans les relations Afrique-France depuis 2017.

Les premières traces écrites de ce projet apparaissent dans le rapport d'Achille Mbembé remis en octobre 2021 à E. Macron, intitulé *Les nouvelles relations Afrique-France*. Le projet sera ensuite détaillé en mars 2022 dans un second rapport : *Options pour la Maison des Mondes Africains* qui en dévoile les contours :

- Lieu physique : une incarnation physique du MansA doit se trouver dans un espace physique dans Paris intra-muros
- Rhizome : le projet doit se construire avec un ensemble de partenaires en France, en Europe, sur le continent Africain et dans les Caraïbes et les Amériques. L'idée étant de travailler sur et avec les diasporas, les afro-descendances et la connexion des mondes africains. C'est inédit en France. Le but étant également de ne pas créer un objet culturel excessivement parisien.
- Média : pensée comme un média et une plateforme d'information MansA veut proposer du contenu informationnel à destination des jeunes, répondant aussi au

besoin de produire du contenu positif et de maîtriser les narratifs construits sur les liens entre la France et l’Afrique.

Le format et les actions de la MansA sont plurielles, multipolaires et déconcentrées, avec pour objectif de « replacer au centre et recontextualiser les récits et savoirs du continent africain et de ses diasporas pour rompre avec ‘la constitution coloniale du monde’ »<sup>25</sup>. Le projet bénéficie pour la constitution de son réseau de partenaires des connexions tissées lors de la Saison Africa2020 et des Forum Africa Creation<sup>26</sup>. En outre, c’est un objet qui se construit en apprenant des expériences culturelles passées (la philosophie rhizomique entend lutter à la fois contre la critique récurrente de l’arrogance culturelle française et du nombrilisme parisien en déconcentrant l’institution; les objectifs d’auto-financement rappellent les difficultés de l’Institut du Monde Arabe quant au partage de ses dépenses, le schéma initial de cofinancement par les partenaires arabes n’ayant pas été couronné de succès), et en s’inscrivant dans les problématiques contemporaines (déconcentration, jeunesse, digital, réseaux sociaux, afro-descendance, diaspora etc.) communes à la France et au continent africain. MansA entend ainsi répondre aux besoins nouveaux identifiés par la diplomatie française pour renouveler la relation avec l’Afrique, mais aussi à la demande intérieure qui pousse à davantage de reconnaissance des africanités en France. « C’est à la fois un outil diplomatique et de politique intérieure », explique Pierre-Marie Bel, secrétaire général de MansA.

Par ailleurs, dans les papiers de préfiguration du projet reposent des versants liés à la recherche et aux musées qui méritent notre attention, bien qu’ils ne soient pas à cette date davantage détaillés. Y est décrite « une université populaire type ‘les Ateliers de la pensée’ ou ‘ma thèse sur l’Afrique en 180 secondes’, nouvelles écritures de la recherche, alimentées par des créateurs/chercheurs en résidence », ainsi que l’ambition de valoriser « la recherche africaine y compris sur la France ». L’idée est lancée d’un « recensement des savoirs exigibles sur l’Afrique à inscrire dans les programmes scolaires, à valoriser dans la recherche », en partenariat avec le Ministère de l’Éducation Nationale et du Ministère de Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l’Innovation. Nous ne pouvons à ce jour pas préciser la portée de ces projets, mais la volonté d’associer le monde de la recherche à l’évolution de la relation Afrique-France est claire. Cependant, comme nous le verrons plus tard grâce à une comparaison avec l’Allemagne, la démarche très verticale d’association du monde académique questionne sa résilience. Le monde universitaire n’a pas attendu les initiatives récentes pour investir le champ des études liées à l’Afrique et la France, d’ailleurs le travail de la Saison Africa2020 a démontré l’appétence des milieux universitaires pour les coopérations avec l’Afrique, comme l’explique N’Goné Fall : « Dans les universités et les centres de recherche, eux tout de suite c’était ‘ah mais moi je travaille déjà avec tel chercheur dans tel pays, on

---

<sup>25</sup> Rapport Achille Mbembé « Options pour la Maison des Mondes Africains », 2021

<sup>26</sup> Le Forum Africa Creation naît à la suite du sommet Afrique-France et « vise à encourager la création de passerelles créatives et le partage d’idées innovantes entre la France et les pays du continent africain. L’objectif : faire de Création Africa un rendez-vous incontournable pour les professionnels des ICC (industries culturelles et créatives)», site du MEAE : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/diplomatie-culturelle/actualites-et-evenements-de-la-diplomatie-culturelle/article/premiere-edition-du-forum-creation-africa-autour-des-industries-culturelles-et>

travaille sur tel programme’, ou bien alors ‘ah oui on aimerait bien être en contact avec les pays lusophones, avec qui vous pouvez nous mettre en contact ?’, il y avait véritablement un écart entre ces milieux de science et d’éducation, et les milieux culturels ». L’appétence du monde universitaire et de la recherche pour les partenariats africains mérite d’être soutenue.

De plus, le rapport préfigurateur évoque des réflexions autour du *musée de l’absence*, décrites comme suit :

« La Maison n’a pas vocation à être un musée. Elle ne possède pas de collections. Elle entend toutefois impulser sur le long terme avec des institutions françaises et africaines des collaborations spécifiques entre artistes et conservateurs, chercheurs, archivistes, scénographes afin d’inventer les nouveaux formats de présentation des œuvres d’art africaines, de commander des œuvres contemporaines qui viennent interroger l’absence d’œuvres africaines sur le continent, qui préparent, pour celles qui sont restituables, les chorégraphies du retour et les futures traces de l’absence que les œuvres laisseront. »

#### Options pour la Maison des Mondes Africains

Ces perspectives sont nouvelles pour le contexte muséal français qui a encore peu travaillé les questions de la post-restitution (les anciens emplacements des 26 trésors royaux d’Abomey par exemple, au Quai Branly ont simplement été remplis et remplacés par d’autres « œuvres », sans explication ni mention autour de la restitution). Cependant c’est la dernière fois qu’une mention à ces réflexions apparaît dans des documents officiels.

Depuis sa constitution, MansA devient dans le paysage culturel français un nœud centralisateur autour des thématiques africaines. Le centre Pompidou est partenaire du projet depuis son intégration au groupe de préfiguration, et le Palais de Tokyo intègre depuis la fin 2024 Liz Gomis – directrice de MansA - à son Conseil d’Administration. « De plus en plus d’institutions manifestent leur souhait de travailler avec MansA » explique cette dernière dans notre interview. Le pari d’installer au cœur de Paris une institution culturelle nationale dédiée aux sujets culturels africains semble donc avoir des chances d’aboutir, et son établissement rapide ainsi que l’héritage du réseau tissé par la Saison Africa2020 lui permettra certainement un succès. En ce sens, la France s’est donnée les moyens de son ambition, décrite ouvertement par A.Mbembé lui-même en 2024 : « L’idée était de redonner une chance à la France à un moment où elle est chahutée en Afrique et paie les errements des gouvernements successifs ». Toutefois, à l’image des ambitions de la Saison Africa2020, la mise en œuvre d’un projet tel que MansA ne dépend pas uniquement d’une initiative unilatérale française et l’appétence des partenaires africains pour ce projet reste à définir. Par ailleurs l’hyper présidentialisation du projet soulève quelques craintes quant à sa résilience : sa grande dépendance à la conjoncture politique nationale rend questionnable son avenir à moyen et long terme, et son faible ancrage local – la Ville de Paris n’est, au mois de février 2025, pas intégrée aux travaux autour de MansA<sup>27</sup> - peut faire craindre une fragilité structurelle.

---

<sup>27</sup> Interview avec Cathala Maguelone, Chargée d’Affaires culturelles Internationales, Délégation générale aux Relations Internationales de la Ville de Paris, 02/02/2025

## C) Les Industries Culturelles et Créatives (ICC)

### 1) Une priorité diplomatique

« Les Industries Culturelles et Créatives représentent en France près de 92 milliards d'euros de chiffre d'affaires, dont environ 12 % proviennent des exportations, et 2,3 % du PIB national (en 2019), un poids économique proche de celui de l'industrie agroalimentaire et deux fois plus important que celui de l'industrie automobile » décrit le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (MEAE, 2021) sur son site. Si dans les années 2000 certains diplomates avaient déjà conscience de l'importance de ces secteurs (notamment du cinéma) pour l'économie française (Chaubet, 2024), c'est surtout depuis 2017 que ces industries sont pleinement intégrées aux stratégies prioritaires établies par le Quai d'Orsay. Incarnant le passage d'une diplomatie culturelle portée par la « gratuité splendide » à une « stratégie d'influence », les ICC sont un outil privilégié dans une époque où il s'agit de mesurer les effets (économiques surtout mais aussi réputationnels) de l'action menée par le réseau diplomatique. Elles participent à un mouvement de marchandisation de la culture (Bouquillion et al., 2015) qui, comme la marchandisation des *marques* muséales permettent à la France de défendre un secteur économique national qu'elle veut rentable (Corral Regourd & Peyre, 2021). « Il n'y a plus vraiment de différence entre hard et soft power. Tout ce qui est influence est maintenant au cœur de notre diplomatie. Je ne dis même pas diplomatie culturelle, je dis diplomatie tout court. C'est la défense de nos valeurs, la défense de nos intérêts, la défense de nos entreprises »<sup>28</sup>, explique-t-on à la Direction Générale de la Mondialisation du MEAE. Les Projets de Loi de Finances (PLF) placent successivement depuis 2019 les ICC comme troisième priorité de l'action diplomatique après la langue française et les coopérations universitaires, et 37 postes du réseau culturel ont été investis d'une « mission prioritaire ICC » pour la période 2020-2022. Ce focus sur les ICC illustre un changement d'attitude politique français : passage d'une relative neutralité culturelle à la poursuite d'objectifs économiques et de soutien à l'export pour les industries nationales. A cet effet, en 2021, le MEAE a édité une *Feuille de route de l'influence* qui place les ICC comme priorité du développement de l'action diplomatique ayant pour objectif de « contribuer au plan de relance des filières culturelles avec la mise en œuvre d'une stratégie internationale offensive de soutien à l'export ».

MansA joue ici un rôle particulier, comme soutien aux innovations africaines et diasporiques dans le domaine des ICC qu'elle vise à mettre en valeur. Il est prévu qu'elle accueille un incubateur à ICC et porte des partenariats dans ce domaine (Fondation H à Madagascar, Heva Fund au Kenya, etc.). Le projet MansA a ainsi été pensé pour permettre à la France de poursuivre ses investissements et sa présence dans ce secteur en France, et dans tout le rhizome.

---

<sup>28</sup> Haut responsable de la DGM interviewé en 2021 à la DGM par Benjamin Benoit, cité dans : Benoit, B. (2024). L'adaptation Au Changement D'un Réseau Culturel Centenaire : La Réforme Gestionnaire D'une Organisation Culturelle. Dans F. Chaubet, C. Faucher, L. Martin et N. Peyre Histoire(s) de la diplomatie culturelle française Du rayonnement à l'influence (p. 142). Éditions de l'Attribut.

## 2) Soutien aux acteurs français

L'intérêt des ICC pour l'action culturelle française est particulièrement bien illustré par le cas de Canal + : dans les années 2010, Canal + rachète la chaîne Nollywood TV (chaîne nigériane qui diffuse des films nigériens doublés en français) puis crée en 2014 sa chaîne A+ qui diffuse 24h/24 et 7j/7 des films africains francophones produits par Canal+ ou acquis par elle. Ces chaînes permettent à Canal+ de conquérir le marché africain francophone, en diffusant largement le cinéma nigérian sous-titré en français et en produisant en masse un cinéma francophone. Sur ce dernier aspect, A+ a pu bénéficier de la précieuse action de la coopération culturelle française dans le domaine de la formation et de l'appui à la production en français. Les modules de formation et de renforcement de capacités fournis entre autres par les Instituts Français dans le domaine des nouvelles technologies, du multimédia etc. ont fait émerger sur le marché du travail des jeunes formés en langue française et aux standards francophones. On comprend bien l'importance de ces formations spécifiques, fournies localement, pour les industriels créatifs français.

A la suite du rapport *La France au Cameroun (1945-1971)*, un projet de coopération culturelle intitulé *Les funérailles de la mémoire*<sup>29</sup> voit le jour. Il s'agit d'une saison culturelle construite pour les années 2025-2026, qui doit « permettre de créer les conditions d'une nouvelle relation entre la France et le Cameroun ». La volonté affichée côté français est de transcrire par l'art les recherches artistiques, ce qui doit permettre aux deux sociétés civiles de s'approprier les éléments du conflit ayant opposé les deux pays. L'initiative est originale. Ce sont 5,2 millions d'euros en tout qui sont mobilisés pour ce projet, qui prendra des formes variées (réalité virtuelle, plateforme web, application, théâtre, jeux vidéo, film, podcast, coiffure, cuisine, mode textile, arts plastiques, musique, comédie musicale, BD etc.), en alliant 19 acteurs et opérateurs français et 17 camerounais. Concrètement, la diplomatie française engage donc les acteurs français des ICC dans ce projet mémoriel et leur crée un débouché économique.

Ici s'opère un tournant essentiel et jusqu'à présent unique de la politique culturelle extérieure française : l'utilisation du passé comme matière économique. On lui donne une dimension culturelle et artistique afin de créer des débouchés. Les objectifs sont d'ailleurs clairement définis : le document de présentation du projet parle de « retombées attendues » et « d'impact économique positif »<sup>30</sup>.

## 3) Agenda transformationnel

Si le terme peut faire peur, l'Agenda Transformationnel (AT) est un outil qui mérite notre attention. Désignant les nouvelles orientations et priorités politiques initiées par le Président de la République en 2017, il a pour but de recalibrer les interventions françaises, définissant

---

<sup>29</sup> Dont la direction artistique est remise à Blick Bassy, artiste musicien camerounais.

<sup>30</sup> Document de présentation, *Les funérailles de la Mémoire*

comme critère d'intervention prioritaires les actions à forte visibilité, à « impact concret ». Cet agenda met particulièrement l'accent sur les jeunesses.

Je prendrai ici deux exemples pour illustrer cette nouvelle priorisation : l'IQOQO en Afrique du Sud-Lesotho-Malawi et l'incubateur du MASA Lab en Côte d'Ivoire. Dans les deux cas il s'agit de projets rapidement mis à exécution et s'adressant aux jeunes.

Le MASA Lab est « une plateforme d'incubation et d'accélération pour les artistes, créatifs et techniciens du spectacle vivant en Afrique, visant à soutenir et à professionnaliser les artistes et entrepreneurs culturels ivoiriens ». Ce nouveau centre autour du spectacle vivant vise à former des professionnels à la danse, la musique, au théâtre, avec l'objectif de faire émerger deux ou trois groupes dans chaque domaine utile à leur développement (technique, communication etc.) pour qu'ils soient compétitifs sur le marché international. L'ambition est de créer de nouveaux géants africains « Magic System ne doit plus être une exception, ni Khaled, on peut en sortir de dizaines »<sup>31</sup>. Ciblant d'abord les artistes ivoiriens, 25 à 30 bénéficiaires sont sélectionnés pour une première cohorte et l'ambassade de France finance entièrement le projet à hauteur de 500 000 euros. C'est un exemple de réussite de l'AT d'après les mots même du directeur du MASA : « Nous n'aurions pas eu de moyens aussi importants si l'Etat français n'avait pas travaillé sur cet agenda, qui a bénéficié, dans le contexte économique que nous connaissons, d'un effort considérable »<sup>32</sup>.

Le projet IQOQO est à destination des acteurs de la mode et des industries muséales, qui peuvent bénéficier d'une plateforme digitale d'art et de création en Afrique du Sud. Ce projet triangulaire a pour but de « soutenir les partenariats d'industries créatives entre l'Afrique du Sud, la France et le reste du monde » comme l'explique l'ambassadeur de France en Afrique du Sud de 2019 à 2023, Aurélien Lechevallier. Via l'espace numérique, les bénéficiaires du programme obtiennent des conseils, des formations et des guides pratiques pour faire avancer leur activité et la plateforme recense et cartographie les acteurs présents sur le territoire sud-africain en donnant des informations sur le contexte local afin de permettre une meilleure implantation des projets culturels et faciliter les connexions entre les créateurs régionaux.

Dans une volonté décuplée de lutter contre une « tentation périlleuse de prospérer sur un capital de sympathie en érosion constante » (Boulangier, 2017), la nouvelle stratégie française veut des projets phares sur lesquelles communiquer en masse, et qui servent sa stratégie de « reconquête » africaine. Un choix très clair de priorisation et de visibilité a été fait, à l'inverse d'un éparpillement critiqué en d'autres temps :

« Non pas qu'à vouloir être partout la France ne soit vraiment présente nulle part, mais le messianisme inhérent à un pays qui se prétend sans sourcilier mère des arts, patrie des droits de l'homme et fille aînée de l'Eglise – entre autres privilèges génériques – est parfois mis à rude épreuve par la rigueur du temps. »

North, 1997

---

<sup>31</sup> Abdramane Kamaté, op. cit.

<sup>32</sup> Ibid.

Alors que la priorisation des secteurs compétitifs à l'exportation est une stratégie définie au début des années 2010 pour la diplomatie culturelle, l'année 2017 marque un tournant dans l'accélération des mécanismes de soutien à ces secteurs, notamment aux ICC.

#### 4) Pénétrer l'Afrique non-francophone

L'Afrique non-francophone n'a pas été en reste des velléités françaises d'établir une coopération culturelle forte avec le continent africain et la volonté de pénétrer les marchés africains non francophones a émergé au début des années 2000. En effet, la France cherche à dépasser les territoires de ses anciennes colonies, le « pré-carré » francophone - la zone d'influence traditionnelle des pays francophones - et crée la nouvelle « Zone de solidarité prioritaire » en cherchant à établir des partenariats privilégiés avec de nouveaux pays « hors-champ »<sup>33</sup> comme le Nigeria, l'Afrique du Sud ou l'Angola (Banegas, 2007). La doctrine d'Abidjan, établie en 1993 prévoyait que « dorénavant, la France ne distinguerait plus entre ses amis traditionnels et les autres, que chacun serait traité à la même enseigne d'une conditionnalité « multilatéralisée » » (Banegas, 2007). Historiquement déjà au moment de la création de *l'Alliance Française*, on décrit son objectif comme étroitement lié à des questions de nouvelles géographies économiques : « le projet de l'Alliance française a incubé dans le milieu des Sociétés de Géographie Françaises tournées vers la conquête de nouveaux débouchés économiques » (Boulangier, 2017).

Si cette volonté n'est donc pas nouvelle, elle fut probablement mise en application de manière bien plus volontariste depuis 2017. Lors de son discours à la communauté française à Pretoria en 2021, E. Macron parle même d'une reconquête : « nous allons déboucher sur une forme de programme, stratégie, un plan de reconquête en quelque sorte »<sup>34</sup>. Ce choix de formulation trahit un état d'esprit conquérant et est illustratif de la difficulté des leaders politiques français à s'émanciper du champ lexical de la domination lorsqu'ils parlent de l'Afrique. S'en suit le déploiement d'une stratégie volontariste qui va irriguer les territoires non francophones avec des projets phares comme l'IQQOOS en Afrique du Sud mentionné plus haut, la création du Forum Africa Création avec pour ambition de se réunir aussi souvent que possible en Afrique non francophone et qui se tiendra à Lagos au Nigéria en 2026. La vision dominante depuis 2017 veut se débarrasser des réseaux anciens et préfère se tourner vers la génération de « start-uppeurs » africains, rêve du dynamisme économique des anciennes possessions britanniques. Ainsi la diplomatie française cherche à renforcer sa fluidité géographique (villes et États), qui compte tout autant que ses méthodes d'action et son réseau, dans l'affirmation de son influence (Tobelem, 2007).

La coopération culturelle avec l'Afrique s'est largement accrue depuis 2017 avec une attitude très volontariste insufflée par la Présidence et de nouvelles initiatives telles que la Saison Africa2020 et MansA. Elle révèle une double stratégie diplomatique de la France : d'une

---

<sup>33</sup> Expression consacrée aux pays hors du champ classique de la coopération française en Afrique à savoir des anciennes colonies.

<sup>34</sup> Discours à la communauté française, Pretoria, 2021

part investir la relation de manière positive, afin de faire changer l'image de la France sur le continent qui est devenue trop négative et pourrait constituer un dommage réputationnel pour les entreprises françaises. D'autre part créer, dans le secteur culturel, des débouchés pour tout le secteur des ICCs françaises, particulièrement dynamique et compétitif à l'export, et qui pèse de manière non négligeable sur le PIB français. Il s'agit d'après la DGM « d'une accélération plus que d'une rupture »<sup>35</sup> de la stratégie française, qui poursuit ces objectifs depuis les années 2010.

Si la vision économique de la coopération culturelle avec l'Afrique n'est pas nouvelle, Emmanuel Macron exprime à Ouagadougou une vision tout à fait particulière du renouveau qu'il entend apporter à la relation France-Afrique. Il explique vouloir accepter le poids de l'Histoire sans s'y enfermer ni pour autant s'en excuser, et adopte une position nouvelle avec les diasporas. Il tient une posture qui se veut presque amicale, cherchant une connexion avec la jeunesse du continent africain et parsème son discours de références africaines qu'il espère séduisantes pour son auditoire :

« Je vous parlerai avec sincérité mais aussi avec une profonde amitié. Je suis comme vous d'une génération qui n'a jamais connu l'Afrique comme un continent colonisé.

Je suis d'une génération dont l'un des plus beaux souvenirs politiques est la victoire de Nelson Mandela et son combat contre l'apartheid, chassé par une solidarité panafricaine allant d'Alger à Rabat, de Luanda à Conakry. C'est cela l'histoire de notre génération.

Aussi je me refuse à toujours revenir sur les mêmes représentations d'hier. Il y a eu des combats, il y a eu des fautes et des crimes, il y a eu des grandes choses et des histoires heureuses. Mais j'ai une conviction profonde, notre responsabilité n'est pas de nous y enfermer, notre responsabilité n'est pas de rester dans ce passé et de vivre l'aventure pleine et entière de cette génération. »

E. Macron, Ouagadougou, 2017

---

<sup>35</sup> Sophie Boulé, DGM du MEAE, interview

## II) Créer une nouvelle éthique relationnelle entre l'Afrique et la France

« La France doit s'ouvrir au monde sinon nous deviendrons un pays de petits frileux rabougris, où un dernier carré de souverainistes quinteux tisseront leurs imparfaits du subjonctif dans l'indifférence de l'univers »  
Jacques Julliard<sup>36</sup>

Cette citation nous vient de Jacques Julliard et décrit bien cet inconfort français, toujours d'actualité, d'une peur du déclassement face à la marche du monde. C'est ce sentiment d'une grandeur incomprise et en danger, qui motive sans cesse de nouveaux réformateurs à considérer qu'ils savent, mieux que leurs prédécesseurs, panser les maux de l'influence française. L'attitude très volontariste d'E. Macron, cherchant à donner des gages pour démontrer sa capacité à faire changer les équilibres, s'opère dans une dynamique radicale de changement de position. Il décrit une « conversion du regard »<sup>37</sup> sans laquelle la relation avec l'Afrique ne pourrait pas s'améliorer, et décide de prendre en compte un certain nombre de sujets notamment mémoriels qui faisaient l'objet de réticences voire de blocages côté français jusqu'alors. Une stratégie décrite par l'Institut Montaigne dès 2017 et qu'il qualifie de « restart » :

« Promouvoir un « discours de restart » de la France en Afrique porté par les pouvoirs publics, afin de libérer nos entreprises d'une charge historique et politique qui handicape leur développement sur le continent. »  
Institut Montaigne, 2017

Nous avons vu dans la première partie comment le domaine de la culture permettait de faire vivre la nouvelle stratégie diplomatique française et son « réflexe économique ». Nous verrons à présent comment dans des domaines périphériques à la culture cette volonté de casser les codes s'illustre également et renforce notre argumentaire premier : concéder un changement d'attitude pour mieux reprendre la main sur nos intérêts.

### A) Diaspora : un nouvel interlocuteur privilégié

« La force que nous avons, ce sont les femmes et les hommes qui sont là (...). Ce sont les Françaises et les Français qui, depuis des décennies, vivent ici au Cameroun, ce sont les binationaux, et ce sont les Camerounaises et les Camerounais ou les binationaux qui vivent en France et forment la diaspora. Et pour moi, cette chaîne humaine des expatriés aux

---

<sup>36</sup> Cité dans le rapport Daugé, 2001

<sup>37</sup> Il y fait également référence en parlant de « conversion de regard » à Yaoundé par exemple en juillet 2022 : « mais surtout, si je puis dire, de rendre effectif ce que j'avais pu appeler il y a quelques années une forme de conversion du regard, c'est-à-dire, si on ne change pas la manière dont la relation est vue depuis le continent africain, nous n'arriverons pas à avancer. Et donc, je suis convaincu qu'on doit maintenant bâtir nos partenariats en associant davantage les sociétés civiles dans les pays où on a construit. On doit réussir à bâtir de nouveaux partenariats, ce qu'on fait depuis maintenant quelques années dans le sport, dans la culture »

binationaux, de la diaspora, est un ensemble très hétérogène, avec d'ailleurs parfois des désaccords profonds, des passions différentes, des ruptures. Mais c'est une chance pour la relation bilatérale, parce qu'elle la maintient, même quand les canaux officiels sont plus difficiles, elle la fait vivre, elle démontre chaque jour que cette relation est d'abord et avant tout humaine et passionnelle, et elle en est la vie »

E. Macron, 26 juillet 2022, Yaoundé

E. Macron fait des diasporas africaines un interlocuteur privilégié de son nouveau rapport au continent africain. Il décide de s'entourer d'un Conseil Présidentiel pour l'Afrique composé de personnalités issues des diasporas, accueille à l'Élysée en 2019 des membres de la diaspora africaine en France et organise un Sommet Afrique-France à Montpellier en 2021 dans lequel il « dialogue » avec les jeunes diasporiques. Il souhaite par cette pratique incarner un changement d'attitude.

### 1) La diaspora économique comme vecteur de changement

La prise en compte de la voix des *diasporas* est l'un des changements insufflés depuis 2017 afin d'incarner le « nouvel imaginaire commun » dont Macron parle à Ouagadougou et que la Saison Africa2020 a permis de mettre en scène. Afin de créer une nouvelle forme de relation entre le Président français et les afro-descendants vivant en France, il choisit de privilégier ce qu'il nomme un « lien direct » avec les jeunes africaines et organise des formats de rencontres nouveaux comme le sommet Afrique France à Montpellier en 2021. Il s'entoure d'un Conseil Présidentiel pour l'Afrique<sup>38</sup> (CPA) censé restituer la « voix » des jeunes africaines « sans filtre, sans intermédiaires, sans concessions » (Macron, 2017).

Il s'agit cependant d'*une certaine* diaspora – économique principalement - qui permettrait à la France de progresser sur ses objectifs de conquête des marchés africains, décrits par E. Macron comme un « continent d'opportunités » lors de son discours aux ambassadeurs en 2025, et dans lequel il veut « investir à long terme ». En effet, les diasporas peuvent être un facteur de développement et d'activité économique important (Norkus et al., 2019). Ainsi, c'est bien pour saisir ces opportunités qu'E. Macron voit une chance dans ces centaines d'entrepreneurs qui ont des liens de part et d'autre de la Méditerranée et dont il souhaite mettre en valeur les liens, au service de l'économie française. Jérémie Robert, conseiller Afrique Subsaharienne du Président en 2024, poussera même la formule et célèbre les dirigeants de société sur le continent : « vous êtes les ambassadeurs de la France en Afrique » (*L'Opinion*, 2024). C'est une forme « d'afro-réalisme »<sup>39</sup> qui opère au plus haut sommet de l'État, dans lequel on mise sur les entrepreneurs et start-uppeurs français pour relancer une dynamique : «

---

<sup>38</sup> Outil fondé en aout 2017, constitué de 11 personnalités ayant un lien avec l'Afrique et qui ont pour mission de conseiller et d'informer le Président sur différents sujets liés aux réalités africaines.

<sup>39</sup> Formule empruntée à l'Institut Montaigne, voir le rapport : Prêts pour l'Afrique d'aujourd'hui, septembre 2017, p.111

[Le] discours de restart doit libérer les énergies et favoriser l'accès des entreprises françaises aux marchés africains »<sup>40</sup>, selon l'Institut Montaigne.

Par ailleurs, la recherche d'un contact « direct » avec les énergies entrepreneuriales du continent est couplée avec une volonté, au début de son mandat, de se départir ostensiblement des instances de représentation politique du continent. « Il fallait un choc de communication pour faire comprendre qu'on veut changer la donne » explique Franck Paris, conseiller Afrique de l'Élysée. Une volonté de court-circuiter les canaux traditionnels de travail s'est illustrée à son apogée lors du sommet Afrique-France – dont le nom censé illustrer le renversement des priorités traditionnelles France-Afrique avait déjà été employé sous la présidence de J.Chirac – à Montpellier en 2021 qui a convoqué des acteurs divers de la « société civile », sans convier les chefs d'États africains. Une manière pour Paris de séduire ces diasporas entreprenantes, d'endiguer son déclin et sa perte de popularité en Afrique. Cette innovation marquera les esprits invités en signalant effectivement une volonté de rompre les schémas traditionnels d'action, donnant probablement le sentiment d'un vrai changement d'époque pour ces diasporas choisies qui voient pour une fois leur personne et leur parcours mis en valeur par la France.

## 2) Une innovation qui passe mal

Pourtant, ce sommet est vécu par beaucoup « non pas comme une erreur, mais comme une faute »<sup>41</sup>. Le choix des représentants interroge, au vu de leur légitimité et de leur représentativité, ainsi que de l'absence de leadership exercé depuis. Une partie des populations et des observateurs de la vie publique africaine considèrent que le sommet n'a pas respecté la représentation politique et institutionnelle du continent, quoique la France puisse penser de sa légitimité démocratique et populaire. L'image d'une réunion familiale est souvent employée par mes interlocuteurs : « imaginez, vous allez dans une famille, vous faites comprendre que les parents ne sont pas à la hauteur de leurs responsabilités et vous convoquez uniquement les enfants pour parler des problèmes de la famille »<sup>42</sup>.

Ce choix est également questionnable par son efficacité. Quelle aura été l'aura de ces personnalités choisies à Montpellier pour porter la nouvelle relation ? Le souhait, plus que compréhensible, des jeunesses africaines de voir leurs instances respectées – notamment par la France – semble relever du bon sens, mais se heurte à une volonté présidentielle très forte d'agir vite, et de ne pas s'encombrer de corps représentatifs qu'il juge superflus. Sur le continent africain, les nouvelles promesses de réinvention des relations avec l'Afrique ne convainquent guère : « Je pense que la France refuse de comprendre le message, [...] elle organise des sommets, elle parle avec les jeunes mais ce n'est pas ça que nous voulons » (Banégas et al., 2024).

---

<sup>40</sup> Ibid. p109

<sup>41</sup> Abdramane Kamaté, interview

<sup>42</sup> Propos rapportés par Abdramane Kamaté

L'outil diasporique semble pour l'exécutif français à la fois une manière de parler directement à une certaine élite économique avec laquelle il souhaite travailler en priorité, et une façon de ne pas faire avec des canaux plus classiques de coopération bilatérale.

« C'est au regard à la fois des nouveaux défis auxquels la France fait face sur le continent africain et de l'inadaptation de ses méthodes d'intervention traditionnelles qu'il faut lire les improvisations de l'actuel gouvernement français, et notamment l'élargissement de son cercle d'alliances à la « société civile » »

Lamko, Niang, Sylla, Zevounou dans *Afrique XXI*

### 3) La diaspora et les africanités chez MansA

Les réflexions diasporiques infusent aussi les travaux de la MansA. Depuis sa phase de préfiguration, la MansA est pensée comme un outil d'alliance des mondes africains divers dans leur constitution et leur géographie. C'est une conception nouvelle et tardive en France, qui a eu l'habitude de traiter ses questions coloniales dans une perspective économique et historique nationale ou en comparaison avec d'autres puissances coloniales, mais trop peu de liens ont été faits -à tort- avec les mondes africains dans leur conception diasporique, plutôt anglo-saxonne (développée entre autres par Anani Dzidzienyo).

Ainsi MansA souhaite intégrer les Caraïbes, les Amériques, et tous les territoires d'afro-descendance dans son champ d'action et de coopération. C'est une nouveauté, et le signe d'un changement de considération côté français. Si la Saison Africa2020 était un outil classique (depuis 1985) dans la diplomatie culturelle française, la nouvelle approche diasporique abordée via MansA est une innovation de forme et de fond. Elle témoigne d'une prise de conscience française, d'un besoin d'adaptation, d'évolution.

Le choix de la nouvelle approche diasporique est une stratégie qui d'un point de vue de la politique intérieure a pu plaire, en donnant à voir un discours politique officiel altéré et accordant une place aux parcours des afro-descendances françaises. Sa dimension opportuniste est totalement assumée par Franck Paris, en 2022 : « il nous faut des relais dans notre relation avec l'Afrique : ce sont les diasporas sur les plans culturels et économiques. Notre projet est de donner toute leur place aux diasporas. On vient, de manière opportuniste, et je l'assume, prendre cette dynamique. Elles sont là dans un plan global ». Mais cette nouvelle manière de faire se heurte à une lassitude et un scepticisme ancien et ancré : « Depuis plus de cinq ans, le président français prétend révolutionner les relations franco-africaines, notamment en sélectionnant « sa » propre société civile et en la mettant en avant de manière symbolique lors d'évènements internationaux ou au sein d'espaces de cooptation. Ce jeu de dupes ne trompe plus grand monde. Seul un véritable changement de paradigme et de pratiques pourrait permettre à la France de maintenir des relations durables avec les pays d'Afrique francophone. » (Banégas et al., 2024)

## B) Les mémoires, panser les blessures

Deuxième aspect important dans la dynamique de renouvellement des relations : l'adoption d'un discours qui « lève les tabous » (sur les dossiers mémoriaux notamment) ainsi qu'une stratégie plus « franche »<sup>43</sup>. En posant un regard « lucide » sur l'Histoire coloniale, Paris espère faire changer l'image de la France en Afrique. Une telle opération rejoint le concept de *nation branding* qui consiste à configurer sa communication à l'égard d'une opinion publique extérieure, considérée comme une clientèle (Van Ham, 2008).

Nous verrons comment ces « opérations de pacification des mémoires », comme les qualifie l'historien Noureddine Amara, sont pensées pour permettre à la France de protéger ses intérêts français sur place, où son image d'ancienne puissance coloniale devient de plus en plus gênante. « Notre génération a un double travail », expliquait le président français à Yaoundé en juillet 2022 : « régler les traumatismes du passé qu'on n'a pas su régler et relever les défis du présent et de l'avenir ».

### 1) Restitution

« Je ne peux pas accepter qu'une large part du patrimoine culturel de plusieurs pays africains soit en France. Il y a des explications historiques à cela mais il n'y a pas de justification valable, durable et inconditionnelle, le patrimoine africain ne peut pas être uniquement dans des collections privées et des musées européens. Le patrimoine africain doit être mis en valeur à Paris mais aussi à Dakar, à Lagos, à Cotonou, ce sera une de mes priorités. Je veux que d'ici cinq ans les conditions soient réunies pour des restitutions temporaires ou définitives du patrimoine africain en Afrique »

Emmanuel Macron, 28 novembre 2017, Ouagadougou.

Par ces mots, Emmanuel Macron provoque un séisme. Il ouvre la porte à des restitutions qui pour un très grand nombre sont demandées depuis les indépendances des pays africains (Savoy, 2023). Commenté par beaucoup, en France et à l'étranger, le discours de Ouagadougou sera qualifié d'« ère nouvelle avec l'Afrique » :

« C'est la révolution. Du New York Times à la Süddeutsche Zeitung, la presse occidentale enregistre avec stupéfaction cet événement tectonique. En Afrique et hors d'Afrique, ceux qui depuis longtemps militent pour la restitution des patrimoines déplacés voient l'avènement d'une ère nouvelle : « The post Ouagadougou period has begun », écrit Kwame Opoku, spécialiste de la question, sur le site d'actualité Modern Ghana. A Berlin, le discours d'Emmanuel Macron vient alimenter une violente polémique sur l'amnésie coloniale dont semblent frappés les concepteurs du futur Humboldt Forum, censé abriter après 2019 les collections ethnologiques de l'ancien Etat prussien. Dans une lettre ouverte à Angela Merkel, quarante organisations de la diaspora africaine d'Allemagne enjoignent à la chancelière de réagir à « l'initiative historique du président français. Le département culture du ministère des

---

<sup>43</sup> Institut Montaigne, op.cit.

affaires étrangères allemand salue, lui, l'appel d'air créé par Macron et lance l'idée d'une conférence internationale sur la question, à l'image de celle organisée à Washington en 1998 sur les biens spoliés aux familles juives d'Europe. »

Tribune de Bénédicte Savoy dans le Monde, 13 janvier 2018

L'annonce sera suivie d'effets rapides, au vu des blocages habituels sur ces sujets : le sabre dit d'El-Hadj Oumar Tall a été remis au Président Macky Sall en novembre 2019 pour un prêt de longue durée avant une restitution définitive. Et en novembre 2021, l'acte de transfert de propriété et la finalisation du processus de restitution des 26 trésors royaux du Danxomè<sup>44</sup> est signée, les œuvres seront accueillies en grande pompe à Cotonou.

Emmanuel Macron sait agencer le débat décolonial pour servir son propre agenda politique, et cherche au travers des restitutions à changer l'image de la France et à séduire les opinions publiques. La restitution béninoise lui apportera un crédit tout particulier puisqu'elle avait été refusée officiellement par la France le 12 décembre 2016 (Dan, 2024). Le Président d'arguer : « La restitution des 26 œuvres du trésor d'Abomey a permis [...] une œuvre de justice et de cohérence scientifique et culturelle, mais aussi d'irriguer la créativité contemporaine et de la faire ensuite circuler en France et de la donner à voir [...] Et c'est ça qu'il nous faut déployer partout, parce que cela change profondément le regard que les opinions publiques ou la jeunesse ont de la France » (Macron, 2022).

L'intérêt français se dévoile dans l'immédiate post-restitution au Sénégal et au Bénin : le premier signera – lors de la remise du sabre - un accord de vente d'armes pour plusieurs centaines de millions d'euros, un prêt de 50 millions d'euros pour réformer les finances publiques sénégalaises et un accord de coopération franco-sénégalaise dans la « guerre contre le terrorisme » et la lutte contre les migrations vers l'Europe. Au Bénin naîtra un ambitieux projet de musée financé par l'AFD à hauteur de 35 millions d'euros (prêts et dons) pour accueillir les œuvres restituées à Abomey.

Si les restitutions françaises s'avèrent relativement rapides dans leur exécution et bénéficient d'une grande visibilité, elles risquent de ne pas avoir de suite, le processus législatif n'ayant pas fait évoluer la législation cantonnant les collections publiques à l'inaliénabilité – impossibilité de vente, cession ou saisie des œuvres d'art appartenant aux collections publiques françaises. Si le projet de loi « d'exception » en 2020 permet la restitution de 27 œuvres au Sénégal et au Bénin, il ne sera pas transformé en une « loi cadre », qui aurait permis des restitutions plus larges (Julienne, 2024). Le prestigieux rapport Savoy-Sarr appelait pourtant en 2018 à réformer le code du patrimoine de manière à pouvoir restituer définitivement des objets pillés qui aujourd'hui appartiennent aux collections publiques françaises incessibles et inaliénables. Et pourtant quelques mois plus tard, la ministre de la Culture Roselyne Bachelot de déclarer : « [Ce texte] n'institue aucun droit général à la restitution en fonction de critères abstraits définis a priori. Il implique de déroger ponctuellement au principe d'inaliénabilité des collections publiques françaises » (*Le Monde*, 2020). Le Conseil d'État émet en effet le 3 mars

---

<sup>44</sup> « Danxomè : royaume du peuple fon né sur le plateau au centre de l'actuel Bénin et agrandi jusqu'à Ouidah et Cotonou, avec Abomey pour capitale. « Dahomey » est le nom donné après la conquête coloniale par les français au royaume étendu au nord jusqu'au fleuve Niger », exposition « Révelations Bénin », Conciergerie, Paris

2020 un avis favorable sur le projet de loi pour les restitutions au Bénin et au Sénégal, mais laisse planer le doute sur l'argumentaire de l'exécutif quant à la qualification de « motif impérieux » ou d'« intérêt général supérieur » que représentent des restitutions plus larges qui sont présentées dans le texte de loi comme relevant de la conduite des « relations internationales » et de la « coopération culturelle ». Si la portée juridique et historique de ce dossier ne fait pas partie des éléments qui nous intéressent ici, l'intention de l'exécutif de *profondément* et *structurellement* faire changer ce dossier interroge, et l'on peut raisonnablement se questionner sur la faiblesse des motifs qui ont été présentés dans le texte de loi au titre de motif impérieux et d'intérêt général supérieur. D'ailleurs, la volonté de cantonner les restitutions à un cadre exceptionnel est exprimée par Franck Paris : « on ne s'attend pas à ce que cela donne lieu à des restitutions massives. Tout simplement parce que l'Afrique ne souhaite pas vider les salles du Musée du quai Branly ». Une volonté comprise et partagée par certains partenaires africains comme le Bénin par exemple, dont l'ambassadrice à Paris explique que « les 26 œuvres restituées se trouvaient dans des collections nationales publiques dont effectivement la coopération entre État peut être amorcée et faire son effet surtout quand on est dans un climat positif comme celui entre le Bénin et la France. Maintenant beaucoup de ces œuvres sont dans des collections privées, et là le cadre règlementaire n'est plus du tout le même (...) La République n'a pas les mêmes leviers »<sup>45</sup>. La restitution de biens saisis pendant la période coloniale répond donc plutôt à la satisfaction d'objectifs politiques et relationnels qu'à une rupture philosophique avec la politique publique de conservation de ce patrimoine.

## 2) Rapports mémoriaux

E. Macron évoque à Ouagadougou la colonisation comme une époque où « il y a eu des combats, il y a eu des fautes et des crimes, il y a eu des grandes choses et des histoires heureuses », décrivant les crimes comme des faits incontestables pour sa génération « Je suis d'une génération de Français pour qui les crimes de la colonisation européenne sont incontestables et font partie de notre histoire », et se targuant d'un discours de vérité : « le ciment de l'amitié, c'est de commencer par tout se dire ». Il annoncera à la suite de ce discours la commande de plusieurs rapports mémoriaux (sur le Cameroun et l'Algérie notamment). Des équipes de scientifiques et d'historiens sont alors constituées pour mener à bien ces travaux de recherche, et des archives inédites seront ouvertes et déclassifiées.

C'est là un autre volet de cette volonté de lever les tabous dans une logique de « restart » : investir l'Histoire et être à l'initiative sur des sujets mémoriaux douloureux, pour désamorcer la critique sur le passé et la colonisation. Le parallèle avec le discours tenu par l'Institut Montaigne est sans appel : « assumer notre passé tel qu'il est, mais à accepter en même temps de se libérer des inhibitions qu'il a pu créer. Nous devons prendre acte que les générations actuelles ou à venir de décideurs politiques et économiques, africains et français, n'ont pas, pour l'essentiel, connu la colonisation ou les indépendances ».

---

<sup>45</sup> Entretien avec Corinne Brunet, Ambassadrice de la République du Bénin en France

Le Rapport *La France au Cameroun (1945-1971)*, remis par Karine Ramondy au Président de la République du Cameroun Paul Biya était très attendu et a partiellement déçu. Pour certains il représentait l'avènement d'un long combat pour que la France reconnaisse définitivement les massacres commis au Cameroun. En ce sens, l'ouverture des plusieurs centaines de documents d'archives et classifiés est une avancée : le rapport fournit un travail historique détaillé de 1000 pages et a réuni 14 chercheurs français et camerounais ayant eu accès à 1100 cartons d'archives et 2300 documents déclassifiés sur la période 1945-1971 ainsi que des archives de l'ONU, de la Suisse, des Pays-Bas et de l'Angleterre. Cependant, sa portée a laissé certains sur leur faim et le rapport a suscité de nombreuses critiques. Certains se sont dit choqués que la direction du rapport n'ait pas été confiée à des historiens camerounais : « c'est plus qu'une insulte pour les historiens camerounais », dénonçant ainsi « une volonté française d'écrire l'Histoire du Cameroun sans les camerounais » (Jean Pierre Bekolo, président de la Société Camerounaise d'Histoire). Le rapport évoque certes pour la première fois officiellement la guerre que la France a menée, et parle de répressions « multiples » et « généralisées », mais il n'a à aucun moment conduit à des excuses de l'Etat français. « On demandait un pardon, on demandait des réparations, c'est la seule chose qu'on demandait. La question qui a été posée à Macron, c'était cette question-là. Et en gros, la réponse est non », se désole Jean Pierre Bekolo. De nombreux camerounais attendaient la reconnaissance et la qualification des massacres commis comme des crimes contre l'Humanité (BBC, 2025), ce que le rapport ne satisfait pas.

C'est à la suite de ce rapport que sera ouvert le chapitre artistique détaillé plus haut : *Les funérailles de la mémoire*. Comme pour chacune des « avancées historiques » sur le passé liant la France et certains pays du continent africain, réapparaît la stratégie de « reconquête » décrite plus haut : la volonté de rompre avec le tabou colonial français semble davantage servir à un marchandage politique et à la mise en scène d'une rupture, qu'à la repentance.

La déclaration d'E. Macron du 6 janvier 2025 révèle cet état d'esprit. Dans son allocution aux ambassadeurs, évoquant les complications que connaît la France en Afrique, il déclare au sujet de la relation mémorielle : « on a regardé notre relation passée, mémorielle, culturelle. On la factualise, on l'assume, on se dit la vérité, mais on ne cède rien à la désinformation et aux ingérences ». De ce discours transpire le sentiment qu'il considère le chapitre des mémoires comme déjà géré. Que la commande de rapports se suffit à elle-même. Or, la commande et l'établissement de rapports historiques, aussi consciencieux soient-ils, ne saurait pas suffire à panser les blessures d'une relation minée par les non-dits et les silences, dans le contexte de la colonisation.

### 3) Le patrimoine comme porte d'entrée pour des coopérations nouvelles

Dans la volonté de créer de nouveaux partenariats hors de la zone francophone d'Afrique, E. Macron cherche lors de son premier mandat à construire avec l'Éthiopie un nouveau partenariat, dont le volet culturel sera beaucoup mis en avant. Lors d'un premier déplacement en 2019, E. Macron et son homologue le président Abiy Ahmed conviennent d'une coopération culturelle, patrimoniale et scientifique. Deux projets phares font l'objet d'une large communication : la restauration du Palais du Jubilé d'Addis Abeba, et des églises

rupestres de Lalibela. Le premier est un projet où 25 millions d'euros seront utilisés par l'AFD pour l'assurance technique de haut niveau (Expertise France), la création de plusieurs musées, lieux de vie et de détente. Un parterre d'experts français et de partenaires porte ce projet : architectes en chef monument historique, musée automobile Lyon, comité scientifique franco-éthiopien, restaurateurs d'objets d'arts et du mobilier, experts du château de Versailles, des arts décoratifs, ou encore d'histoire naturelle. E. Macron de déclarer lors de sa seconde visite à Addis Abeba le 22 décembre 2024: « Le meilleur du savoir-faire français et les plus grandes institutions, ont ici travaillé pour vous aider dans l'aménagement et les travaux, et c'est pour nous une immense fierté. La France s'enorgueillit d'être une puissance culturelle, scientifique, patrimoniale ».

Lors de la conférence de presse commune, et après un long détail de l'importance de la coopération culturelle, le listing des autres contrats économiques confirme que la stratégie de pénétration a porté ses fruits : 100 millions d'euros investis par l'AFD pour une « assistance technique de modernisation économique », 25 millions d'euros « d'appui budgétaire », 80 millions d'euros portés par l'AFD et la BEI pour le réseau électrique éthiopien, le soutien à l'appui d'une restructuration de la dette éthiopienne auprès du FMI et du G20, des engagements d'entreprises françaises etc.

Si ce devoir ne s'intéresse pas à la portée économique de cette coopération, et que le contexte politique éthiopien forcera la France à plus de distance (guerre civile, conflits internes multiples), la façon dont la culture est mise en avant par la France dans son partenariat avec l'Éthiopie nourrit tout à fait notre propos. La France se positionne en Éthiopie comme une puissance culturelle et patrimoniale : la culture est le premier sujet abordé lors de la déclaration commune, et il sera longuement appuyé, et c'est sur ces éléments que le Président Macron communiquera sur ses réseaux sociaux. La mise en scène de la culture comme point d'entrée diplomatique lui permet de polir son image d'ancienne puissance impériale.

Il est classique depuis des années pour chaque président de la République française nouvellement élu : venir faire un discours à l'*Afrique*. Déclarer que la Françafrique est morte et de cette manière insuffler l'idée que tout cela est résolu, en martelant que la France « perd du terrain » en Afrique, voire qu'un sentiment anti-français se développe. Sans en faire l'historique exhaustif, on retiendra l'annonce de Lionel Jospin en 1997 d'une « nouvelle politique africaine de la France », volontaire pour se débarrasser des vieux réseaux, mais aussi de Nicolas Sarkozy en 2007 souhaitant « une relation nouvelle, équilibrée, débarrassée des scories du passé » entre la France et l'Afrique. Le discours de Ouagadougou s'inscrit dans cette dynamique (« il n'y a plus de politique africaine de la France ! » (Macron, 2017)), et la « nouvelle relation d'amitié dans la durée » souhaitée par E. Macron à Ouagadougou donne une impression de déjà-vu.

La *réforme* de la relation avec l'Afrique semble être un inconditionnel et un intemporel pour tout Président de la République française ambitieux. Xavier North résume la situation ainsi : les « responsables (de la politique culturelle) paraissent obsédés par la nécessité d'adapter l'outil – « l'adaptation de l'outil » étant le thème obligé de tout discours et l'objectif fondamental de l'action entreprise, comme si, dans une course folle, l'administration cherchait en permanence à rattraper son temps sans jamais y parvenir tout à fait » (North, 1998). Les rapports successifs : Jeannenay, Vivien, Rigaud, Hessel, et les grandes réformes (Jospin,

Védrine, Fabius entre autres) auront certes bousculé les administrations, mais l'état de la relation actuelle témoigne de sa dégradation continue. Abdramane Kamaté résume ce moment « comme l'expression d'une incompréhension complète entre la France et ces pays africains notamment francophones, j'ai failli dire la France et ses ex-colonies. C'est pour moi un rendez-vous manqué, et un dialogue de sourds. Puisque nous ne nous parlons, pas forcément autour d'une table, mais nous nous parlons, nous nous entendons peut-être, il y a des réactions, mais nous ne nous comprenons pas. Et la tendance ne va pas s'améliorer parce que j'ai l'impression que nous ne parlons pas de la même chose ni le même langage. Pourtant la langue est un bien que nous avons en partage, mais elle ne nous permet pas une discussion sanctionnée de compréhension. Cette incompréhension est perceptible au niveau d'une partie des élites africaines mais aussi de la jeunesse. L'on peut trouver diverses explications à cette situation malheureuse, mais on ne peut pas nier qu'elle existe et qu'elle ne s'arrange pas ».

S'il faut faire attention aux effets de loupe, car la relation entre la France et l'Afrique a depuis les indépendances toujours été faite de variations, les coups d'Etats opérés récemment au Sahel laissent raisonnablement douter sur la qualité future des relations. Des voix critiques se font d'ores et déjà entendre : « La politique africaine conduite par Emmanuel Macron reposerait sur une mise en scène du changement, sans rupture véritable : tout changer pour que rien ne change. Ainsi, «[Emmanuel] Macron a ratissé un peu l'Afrique [...] essayant de retisser les relations, les partenariats. On sait que c'est un système pour nous endormir »<sup>46</sup>.

---

<sup>46</sup> Témoignage anonyme nigérian, recueilli pour l'étude de Tournons La Page en 2024

## Conclusion

Cette analyse de la relation culturelle et politique entre la France et l'Afrique depuis le discours de Ouagadougou met en évidence la volonté française d'employer la culture à l'amélioration de ses rapports avec l'Afrique. Par une priorisation claire du chef de l'État français, la coopération culturelle a été mise en avant entre la France et l'Afrique notamment pendant le premier mandat. L'organisation d'évènements et la réorganisation des moyens financiers ont fait apparaître la culture comme un secteur de coopération dynamique entre la France et l'Afrique. Or c'est dans un contexte où la France est et se sent chahutée en Afrique, où sa présence militaire et économique est remise en cause, que cette activité s'opère. Elle correspond à une volonté publique de s'investir pour la réussite des entreprises tricolores sur le marché africain, de ne pas les laisser pâtir d'un contexte politique pesant. Ce faisant, les efforts français se concentrent sur les narratifs, les imaginaires, et alimentent un changement superficiel davantage qu'une redéfinition holistique des rapports chargés entre la France et l'Afrique.

Le « restart » opéré depuis 2017 est une stratégie de communication agile qui permet de mettre en scène une rupture sans porter de changement structurel plus ambitieux. Elle a facilité la reprise de relations avec certains pays africains (Bénin et Cameroun notamment) et amélioré la position des ICCs françaises sur le continent. Cependant huit ans après, la relation entre la France avec de nombreux pays du continent africain semble toujours mauvaise voire pire qu'en 2017. La mise en avant de diasporas choisies, si elle a pu créer un effet de surprise, n'a pas durablement changé le rapport entre les sociétés civiles africaines et française. La création contemporaine africaine, qui a connu une parenthèse enchantée avec la saison Africa2020, n'a quant à elle pas bénéficié de programmes publics d'acquisition d'œuvres africaines contemporaines. Finalement le seul héritage culturel novateur de ces deux mandats restera MansA, dont l'avenir est encore bien incertain.

Redéfinir les relations culturelles avec le continent africain ne peut se résumer à une évolution temporaire ou superficielle. Si l'utilisation de la culture comme moyen et non comme fin en soi peut servir des intérêts de court terme, elle ne permet pas d'améliorer sur le long terme la relation entre la France et l'Afrique. Il s'agit pour ce faire de reconsidérer profondément les structures françaises en France et sur le continent africain. La mauvaise image de la France et des Instituts Français en Afrique, le travail d'arrache-pied qu'a représenté la co-construction des projets pour la Saison Africa2020, doivent nous interroger sur les réticences à concevoir la création africaine sur un pied d'égalité avec la création occidentale. Un travail long sur les représentations, savoirs canoniques, et des liens avec le continent africain doit impérativement faire partie du projet de rapprochement avec l'Afrique, sinon la France risque de se parler à elle-même, et de rater les enjeux pourtant clairement indiqués côté africain. Or reconnaître les réalités de l'autre, ses blessures, accepter son vocabulaire et donner la possibilité à l'autre de poser les mots et les idées sur ce qui doit changer fait partie d'un processus indispensable à la réconciliation.

# Recommandations fondées sur les résultats de la recherche

Contribuer à l'amélioration des rapports Afrique-France est une tâche complexe car la relation est ancienne, douloureuse, et a subi beaucoup d'évolutions au sein d'institutions publiques et de cadres financiers qui eux-mêmes sont mouvants. L'éthique impose d'amener un changement transversal : l'évolution vers un narratif commun réinventé ne saurait être à la hauteur des enjeux de notre histoire partagée. Si la vie artistique peut être un premier facteur de changement, la France devrait agir sur les volets de la représentation publique des africanités en France. MansA est à ce titre un excellent point de départ pour porter ces changements et de nouveaux moyens humains et financiers devront être mis en place pour soutenir ces efforts, avec davantage de relais, et l'échange de bonnes pratiques. Les établissements publics, le personnel diplomatique, le secteur culturel doivent tous être investis dans une démarche globale de considération des mondes africains. Les collections publiques doivent davantage porter la marque de « l'africanité de la France », les questions de reconnaissance de crimes coloniaux doivent faire l'objet d'une introspection large et profonde, les mondes de la recherche doivent obtenir des crédits supplémentaires pour faire germer les nouvelles réalités de l'afro-descendance européenne et française.

L'impératif d'un changement de mentalité dans la coopération culturelle avec l'Afrique est à nouveau mis en exergue par le contexte politique actuel particulièrement tendu. Il s'agit de faire changer en profondeur l'attitude des opérateurs français sur le continent africain. Ainsi les recommandations du rapport *De quoi le rejet de la France est-il le nom ?* du collectif Tournons La Page me semblent indispensables, et nous appuyerons ici notamment les numéros 1 et 5 :

- 1: Se départir de la posture considérant la France comme ayant une « vocation » africaine, condition de la « grandeur » du pays sur la scène internationale.
- 5: Ouvrir, en France, un débat démocratique sur la refondation de la politique étrangère en Afrique, en y associant les parlements – français et africains – et en donnant toute sa place au dialogue avec les sociétés civiles.

## 1. Européanisation de nos Instituts Français en Afrique

Transformer d'ici 10 ans une dizaine d'Instituts Français en Centres Culturels Européens. L'europanisation de notre action culturelle permettra de mettre en commun des ressources (financières, humaines, savoirs etc.) et de monter des projets plus larges que ce que la France peut porter seule. Construits au cas par cas, ces Centres Culturels Européens pourraient permettre des essais de coopération (avec les Goethe Institut et les British Council notamment, mais également les Instituts Cervantes, et d'autres pays de l'UE), en fonction des géographies, et de la pertinence de nos alliances. L'avantage matériel qu'a la France grâce à l'étendue de son réseau bâti peut, en étant mis à disposition et partagé avec d'autres partenaires, permettre d'obtenir des engagements financiers (maintien et entretien des bâtiments, mise en commun de fonds pour des projets communs et investissements stratégiques pour la France) et politiques

(soutien sur la politique culturelle de l'UE, soutien financier à EURIMAGES, au programme Europe Creative MEDIA et à d'autres programmes culturels européens) de la part de nos partenaires. En plus de décupler les ressources financières, ce format de coopération européenne créerait une dynamique culturelle européenne bienvenue, comme le dépeignait déjà le rapport Daugé en 2001. Les initiatives récentes d'ouverture de centres culturels franco-allemands, initiées à l'occasion de l'anniversaire du Traité de l'Élysée le 22 janvier 2019, sont un bon exemple de coopérations transnationales.

## **2. Développer le principe de la « guest curation » dans les institutions publiques françaises et mettre en valeur les africanités dans les formations culturelles**

Les institutions muséales publiques doivent généraliser le principe de la « guest curation » (*curation invitée*). Pratique établie dans le monde muséal anglo-saxon, le principe est simple : inviter une personne extérieure à l'espace culturel en question à venir présenter et curater une exposition. Nous avons en France des espaces culturels d'exception, permettons à des personnalités d'ailleurs de se les approprier et d'y exposer leurs visions artistiques. La « guest curation » permet de donner une sorte de carte blanche à des représentations et façons de faire extérieures qui contribueront à l'évolution des pratiques de curation en France. Nous incitons chaque institution à prévoir une « guest curation » par an.

Ce faisant, un programme de « guest curation » appellera également à ouvrir les formations culturelles aux africanités. L'ignorance des sujets africains et le réflexe dominateur qui irrigue encore trop nos corps et services culturels doit urgemment évoluer, les difficultés rencontrées par la Saison Africa2020 pour *co-construire* doivent nous alerter. Les formations artistiques, patrimoniales et culturelles doivent intégrer davantage l'idée de co-construction. Le travail de groupe, avec l'apport de contraintes extérieures doit être amplement développé : l'objectif est d'amener les futurs gérants d'institutions culturelles (médiateurs, conservateurs, curateurs etc.) non plus seulement à offrir à leur public un travail dont le résultat est excellent, mais à faire en sorte que leur démarche et le chemin parcouru pour ce travail soit porteur d'une éthique relationnelle d'ouverture vers d'autres institutions, régions, cultures, réalités etc.

Par ailleurs, des modules d'enseignement sur le rôle de la coopération culturelle entre la France et l'Afrique, et sur les rapports de domination entre les anciennes puissances coloniales européennes et leurs anciennes colonies en Afrique de manière plus générale doivent être enseignés dans les formations culturelles publiques. Comprendre et diffuser les nouveaux savoirs sur les sociétés avant, pendant et après la colonisation doit aussi faire partie des formations encore trop souvent euro-centrées. Le racisme structurel, la Françafrique, les dénommées *black studies* doivent être investis par la recherche libre et éclairée, publique, puis infuser nos programmes de formation culturelle.

### **3. Mettre à disposition des moyens pour la recherche et l'expression artistique sur la colonisation et le racisme, portés par l'Institut Français**

L'Institut Français doit pouvoir porter, bien au-delà de la question des imaginaires, un programme ambitieux de soutien à la création artistique et à la recherche sur le continent africain. Les crimes de la colonisation ; les destructions culturelles, environnementales et sociales dues à l'époque coloniale ; ainsi que la création et le maintien de dépendances économiques, politiques, sécuritaires etc. dans le cadre de la « Françafrique » doivent faire l'objet de recherches par des universitaires et académiciens africains et français. Pour ce faire, la France devrait mettre à disposition les moyens financiers et documentaires nécessaires à la conduite de telles recherches. Les artistes du continent sensibles à cette question devraient pouvoir bénéficier d'un programme de soutien à l'achat de matériel, à la mobilité vers la France ou d'autres pays africains si nécessaire. De plus, les établissements de l'Institut français devraient être mis à contribution et accueillir un nouveau format de résidence artistique et de recherche à ce sujet. La dimension itinérante de la Villa Albertine aux EUA peut servir ici d'inspiration, bien qu'elle ne soit pas reproductible à l'identique à l'échelle du continent africain. L'Institut Français doit soutenir et faciliter la création artistique et la recherche, s'adapter aux contextes et aux initiatives des porteurs de projets sans orienter la production intellectuelle et artistique.

# Bibliographie

Aguigah, E. (2023). *A Means to (German) Ends*. Berlin: Rosa Luxemburg Stiftung.

Banégas, R. (2007). *La fin du pacte colonial*. dans France-Afrique. Sortir du pacte colonial. Paris : Politique africaine (105).

Banégas, R. et al., (2024). *De quoi le rejet de la France en Afrique est-il le nom ?* Centre de recherches internationales (CERI). Paris : Tournons La Page (TLP).

Benoit, B. (2024). *L'adaptation au changement d'un réseau culturel centenaire : la réforme gestionnaire d'une organisation culturelle*. Dans F. Chaubet, C. Faucher, L. Martin et N. Peyre *Histoire(s) de la diplomatie culturelle française : Du rayonnement à l'influence*. Éditions de l'Attribut. Paris

Boulanger, P. (2017). *L'Alliance française: francophonie et diplomatie culturelle au XXI<sup>e</sup> siècle*. Paris: Éditions du Cygne (Essai).

Bouquillion, P. ; Miège, Bernard ; Mœglin, Pierre (2015). *Industries du contenu et industries de la communication. Contribution à une déconstruction de la notion de créativité*. Les Enjeux de l'information et de la communication, vol. 16, n° 3B, Paris.

Bezabeh, S.A. (2017). *Arab Diasporas in Geopolitical Spaces: Imperial Contestation and the Making of Colonial Subjecthood in the Port of Djibouti (1919-1939)*. Cahiers d'Etudes Africaines (57) p17-38.

Chaubet, F. (2006). *La politique culturelle française et la diplomatie de la langue: l'Alliance Française, 1883-1940*. Paris Budapest Kinshasa : l'Harmattan

Chaubet, F. et al. (2024). *Histoire(s) de la diplomatie culturelle française: du rayonnement à l'influence*. Toulouse: Éditions de l'attribut (Culture & société).

Corral-Regourd, M. and Peyre, N. (2021). *La marque muséale, une notion au centre de la mondialisation des établissements publics muséaux*. Enjeux de l'information et de la communication 21–3A(S1), p. 5–11.

Dan, A. et al. (2024). *La restitution de biens culturels entre la France et le Bénin : journal d'un processus historique*. Paris: Présence Africaine éditions.

Delof, Y.T. (2018). *La culture de l'influence : histoire d'un soft power français à réinventer*. Revue internationale et stratégique 109(1), p. 36–46.

Demesmay, C. (2022). *Les outils de la diplomatie culturelle et d'influence : analyse comparatiste France-Allemagne*. Revue internationale et stratégique 127(3), p. 145–153.

Dubosclard, A. (2020). chapitre *Les principes de l'action culturelle extérieure de la France aux États-Unis au XX<sup>e</sup> siècle : essai de définition* dans *Entre rayonnement et réciprocité: contributions à l'histoire de la diplomatie culturelle*. Paris: Éditions de la Sorbonne.

Dzidzienyo, A. (2002). *Triangular mirrors and moving colonialisms*. dans : *Etnográfica, Revista do Centro em Rede de Investigação em Antropologia*, vol. 6 (1).

Ferragu, G. et Michel, F. (2016). *Diplomatie et religion : Au cœur de l'action culturelle de la France au XX<sup>e</sup> siècle, Diplomatie et religion : Au cœur de l'action culturelle de la France au XX<sup>e</sup> siècle*. Paris: Éditions de la Sorbonne (Internationale).

Förster, L. (2022). *Talking and Going about Things Differently On Changing Vocabularies and Practices in the Postcolonial Provenance and Restitution Debates*. dans : Macdonald, S. (ed.) (2022) « Doing Diversity in Museums and Heritage: A Berlin Ethnography ». Bielefeld.

Frank, R. (2003). *La machine diplomatique culturelle française après 1945*. *Relations internationales*, n° 115.

Frantzwa, G. (2023). *L'image de la puissance: la diplomatie culturelle de la France au XX<sup>e</sup> siècle*. Paris: Perrin Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

Gillabert, M. (2017). *Diplomatie culturelle et diplomatie publique: des histoires parallèles ?* *Relations Internationales* n°69. Paris : Editions Bellin.

Guéraiche, W. (2018). *Diplomatie culturelle, un exercice rhétorique ? L'exemple du Louvre Abu Dhabi, musée universel*. Paris : Hermès. 81(2), pp. 182-.

Guéraiche, W. (2021). *Diplomatie d'influence et culture au Quai d'Orsay*. *Les Enjeux de l'information et de la communication* 213(S1), pp. 41–51.

Gyamfi B. (2023). *The Africa-Diaspora Orbit: Anani Dzidzienyo's Contributions to African/Black Studies and Black Liberation*. *African Studies Review* 66, 2, (2023) 464-489.

Hurn, B. and Tomalin, B., (2013). *Cultural diplomacy and nation branding* dans *Cross-Cultural Communication: Theory and Practice*. London: Palgrave Macmillan p224-240.

Kessler, M.-C. (2018). Chapitre 15. *La Diplomatie Culturelle*. Dans T. Balzacq, F. Charillon et F. Ramel *Manuel de diplomatie* (p. 263-274). Paris : Presses de Sciences Po.

Kessler, M.-C., Charillon, F. et Haize, D. (2018). Chapitre 3. *Les Moyens à la Disposition des Ambassadeurs*. dans M. Vaïsse *Diplomatie française Outils et acteurs depuis 1980*. Paris : Odile Jacob.

Kinoshita, H., (2021). *Les échanges culturels entre le Japon et la France à l'épreuve de la diplomatie*. Les Cahiers de muséologie 1, p. 34-52.

Lafon, J. (2001). *Itinéraires de l'histoire du droit à la diplomatie culturelle et à l'histoire coloniale*. Paris: Éditions de la Sorbonne.

Lombard, A. (2022). *La Diplomatie culturelle*. Presses Universitaires de France.

Mairesse, F. (2024). *Les musées, outils de la diplomatie culturelle française*. dans F. Chaubet, C. Faucher, L. Martin et N. Peyre *Histoire(s) de la diplomatie culturelle française : Du rayonnement à l'influence*. Paris : Éditions de l'Attribut.

Martin, L. (2023). *Les habits neufs du rayonnement français Diplomatie culturelle, influence et soft power*. *Questions internationales* 119-120(3), 100-110.

Norkus, Z. Ambrulevičiūtė, A., & Morkevičius, V. (2019). *Relevance of american diasporas for the post-soviet economic recovery and growth of their homelands : Armenia and Lithuania in comparison*. *Revue d'études Comparatives Est-Ouest* 50(1), 209–240.

North, X. (1998). *Portrait du diplomate en jardinier*. Le Banquet. *Revue du Cerap*, n° 11, cité dans Benoit, B. (2024). *L'adaptation Au Changement D'un Réseau Culturel Centenaire : La Réforme Gestionnaire D'une Organisation Culturelle*. Dans F. Chaubet, C. Faucher, L. Martin et N. Peyre *Histoire(s) de la diplomatie culturelle française Du rayonnement à l'influence* Paris : Éditions de l'Attribut.

Nye, J. (1990). *Soft power*. New-York :Foreign policy (80).

Ollivier-Yaniv C. (2003). *Les communicants gouvernementaux au secret : croire et faire croire à la transparence politique*. *Quaderni* (52) 105-115..

Poirrier , (2019). *Cultural Policy, A weakened exception? (1959– 2016)*. dans : Demossier, M, Lees, D, Mondon, A, & Parish, N (eds) 2019, *The Routledge Handbook of French Politics and Culture*. Oxford : Taylor & Francis Group.

Putnam, R. D. (1994). *Social Capital and Public Affairs*. *Bulletin of the American Academy of Arts and Sciences* 47(8), 5–19.

Raymond, J-F. (2014). *Du Brésil à l'Atlantique : Essais pour une histoire des échanges culturels internationaux. Mélanges offerts à Guy Martinière*. Enquêtes et documents. Presses universitaires de Rennes.

Renard, I. (2002). *À l'origine des instituts culturels français à l'étranger. L'Institut français de Florence au début du XXe siècle*. dans *Mélanges de l'École française de Rome. Italie et Méditerranée*, tome 114, n°1.

Roselli, M. (1996). *Le projet politique de la langue française. Le rôle de l'Alliance française*. Politix 36, 22-32.

Ndikung, B. (2022). *Le musée globalisé ? La décanonisation comme méthode. Réflexion en trois actes*, in *L'art à l'ère de la globalisation*. Éditions du Centre Pompidou p.61-68.

Sternfeld, N. (2017). *Warum überhaupt ausstellen? Eine Antwort aus dem Jahr 2030* dans *Kuratieren Als Antirassistische Praxis*. par Natalie Bayer, et al. Berlin/Boston : Walter de Gruyter GmbH. p291-305.

Tenzer, N. (2013). *La Diplomatie D'influence Sert-Elle à Quelque Chose ?* Revue internationale et stratégique 89(1), 77-82.

Tenzer, N. (2018). Chapitre 20. *L'expertise Internationale et la Diplomatie D'influence*. dans T. Balzacq, F. Charillon et F. Ramel Manuel de diplomatie p.341-351. Paris : Presses de Sciences Po.

Tobelem, J-M. , Ory P. (2007). *L'arme de la culture: les stratégies de la diplomatie culturelle non gouvernementale*. Sous la direction de Jean-Michel Tobelem ; préface de Pascal Ory. Paris: L'Harmattan

Vaïsse, M. (dir.) (2018). *Diplomatie française : Outils et acteurs depuis 1980*. Paris : Odile Jacob.

Van Ham , P. (2008). *Place Branding: The State of the Art*. The Annals of the American Academy of Political and Social Science, vol. 616, p.127.

### **Rapports:**

Avis n° 142 de MM. Jacques Legendre et Gaëtan Gorce fait au nom de la commission des Affaires étrangères et des Forces armées sur le projet de loi de finances pour 2017, adopté par l'Assemblée nationale, sur l'action extérieure de l'État : diplomatie culturelle et d'influence, Paris, Sénat, 24 novembre 2016.

Fond Monétaire International : Andrew Stanley « le siècle africain », dans *Finance & Développement*, 2023.

IFRI : « Le recul de la France en Afrique : une perte de crédibilité mondiale » , 2023.

Livre blanc sur la politique étrangère et européenne de la France «La France et l'Europe dans le monde, 2008-2020 » par Alain Juppé et Louis Schweitzer, 2008.

Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères, *Feuille de route de l'influence*, 2021.

OCDE, *Resserrer les liens avec les diasporas : Panorama des compétences des migrants*, Éditions OCDE, Paris, 2012.

Projet de loi de finances pour 2017 : Action extérieure de l'État : diplomatie culturelle et d'influence, Avis n° 142 (2016-2017), tome II, déposé le 24 novembre 2016

Rapport au Ministre des Affaires Étrangères sur *les relations culturelles* extérieures par Jacques Rigaud, 1979.

Rapport d'information de l'Assemblée Nationale n°2924 sur *les centres culturels français à l'étranger*, par la commission des affaires étrangères, présenté par Yves Daugé, 2001.

Rapport d'information de l'Assemblée nationale n°1359, commission des Affaires étrangères : *La diplomatie culturelle et d'influence de la France : quelle stratégie à dix ans ?* par Michel Herbillon et Sylla Sira, 2018.

Rapport de l'Institut Montaigne « Prêts pour l'Afrique d'aujourd'hui ? », 2017

### **Presse:**

AFP (2024) : *Casse-tête politique autour de la Maison des mondes africains voulue par Macron* [en ligne]. par LEBUR, J.T. avec C. disponible sur : [https://nouveau.europresse.com/Link/politique2T\\_1/news%C2%B720241118%C2%B7ZK%C2%B7doc-36mg3he](https://nouveau.europresse.com/Link/politique2T_1/news%C2%B720241118%C2%B7ZK%C2%B7doc-36mg3he). (consulté le 14 février 2025)

Assafiarabi (2021) : *Sur le rapport Stora : Une mémoire hors contrat* [en ligne]. par Amara N., <https://assafiarabi.com/fr/35753/2021/02/01/sur-le-rapport-stora-la-verite-premiere-devant-regler-les-rapports-dentre-les-hommes-est-la-justice-non-la-memoire/> (consulté le 14/02/2025)

BBC (2025) : pourquoi le rapport sur le cameroun divise-t-il? [en ligne]. par Chérif Ousman Mbardounka. <https://www.bbc.com/afrique/articles/cx2rkrryv8jo> (consulté le 7 mars 2025)

CNRS le journal (2024) : *Biens culturels en voie de restitution* [en ligne]. par Julienne M. <https://lejournel.cnrs.fr/articles/biens-culturels-en-voie-de-restitution>

Émile Magazine: *Franck Paris 'Nous ne pourrons pas renouveler le lien avec l'Afrique sans prendre en compte la dimension mémorielle'* [en ligne]. disponible sur : <https://www.emilemagazine.fr/article/2022/6/17/franck-paris-nous-ne-pourrons-pas-renouveler-le-lien-avec-lafrique-sans-prendre-en-compte-la-dimension-memorielle?rq=franck%20paris> (consulté le 16 janvier 2025).

France Culture (2024) : *Tchad, Sénégal, Mali : la France a-t-elle perdu toute légitimité dans la région ?* [en ligne]. disponible sur : <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/questions-du-soir-le-debat/tchad-senegal-mali-la-france-a-t-elle-perdu-toute-legitimite-dans-la-region-3098446>

France Inter (2024) : *'L'Afrique change, et en face, la France ne change pas' : Françafrique, la rupture ?* [en ligne]. disponible sur: <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/l-invite-de-8h20/l-invite-de-8h20-du-we-du-samedi-30-novembre-2024-9377405> (consulté le 10 janvier 2025).

iz3w 393. (2022) : *Wer wird durch staatliche Restitution empowered?*, [en ligne]. par Arndt L., Le Gall Y., Rust, W, : <https://www.iz3w.org/artikel/restitution-reparation-empowerment> (consulté le 24 janvier 2025)

Jeune Afrique (2019) : *Africa2020 – N'Goné Fall : « Je veux faire tomber les clichés »*, [en ligne]. par Nicolas Michel, <https://www.jeuneafrique.com/mag/799579/culture/africa-2020-ngone-fall-je-veux-faire-tomber-les-cliches/> (consulté le 22 décembre 2024)

Jeune Afrique (2020) : *Exclusif – Emmanuel Macron : « Entre la France et l'Afrique, ce doit être une histoire d'amour »*, [en ligne]. <https://www.jeuneafrique.com/1076943/politique/exclusif-emmanuel-macron-entre-la-france-et-lafrique-ce-doit-etre-une-histoire-damour/> (consulté le 10.12.2024)

Jeune Afrique (2023): *'Achille Mbembe : « La critique de la Françafrique est devenue le masque d'une indigence intellectuelle »*, [en ligne]. par Juompan-Yakam, C. disponible sur: [https://nouveau.europresse.com/Link/politique2T\\_1/news%C2%B720230809%C2%B7JAFW%C2%B71471632](https://nouveau.europresse.com/Link/politique2T_1/news%C2%B720230809%C2%B7JAFW%C2%B71471632). (consulté le 1 avril 2025)

Le Grand Continent (2023) : *La mort de la Françafrique*, [en ligne]. <https://legrandcontinent.eu/fr/2023/03/03/la-mort-lente-de-la-francafrique/> , (consulté le 14 mars 2025)

Le Monde (2018) : *Tribune : Restitutions du patrimoine africain : « Il faut y aller dans la joie »*, [en ligne]. par Bénédicte Savoy, [https://www.lemonde.fr/idees/article/2018/01/12/restitutions-du-patrimoine-africain-il-faut-y-aller-dans-la-joie\\_5240693\\_3232.html](https://www.lemonde.fr/idees/article/2018/01/12/restitutions-du-patrimoine-africain-il-faut-y-aller-dans-la-joie_5240693_3232.html) (consulté le 01 janvier 2025)

Le Monde (2019) : *Au Sénégal, une visite d'Edouard Philippe sous le signe des armes*, [en ligne]. par Matteo Maillard [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/11/18/au-senegal-edouard-philippe-rend-un-sabre-et-vend-des-missiles\\_6019648\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/11/18/au-senegal-edouard-philippe-rend-un-sabre-et-vend-des-missiles_6019648_3212.html) (consulté le 04 janvier 2025)

Le Monde (2020) : *Covid 19 : Le savoir-faire du réseau culturel français à l'étranger mis à l'épreuve*, [en ligne]. par Benoît B, [https://www.lemonde.fr/idees/article/2020/11/14/covid-19-le-savoir-faire-du-reseau-culturel-francais-a-l-etranger-mise-a-l-epreuve\\_6059715\\_3232.html#:~:text=Tribune.,un%20principe%20de%20son%20fonctionnement.](https://www.lemonde.fr/idees/article/2020/11/14/covid-19-le-savoir-faire-du-reseau-culturel-francais-a-l-etranger-mise-a-l-epreuve_6059715_3232.html#:~:text=Tribune.,un%20principe%20de%20son%20fonctionnement.)

Le Monde (2025) : *‘Du Tchad au Sénégal, les propos d’Emmanuel Macron sur l’ingratitude des dirigeants africains passent mal’*, [en ligne]. par Ricard, disponible sur : [https://nouveau.europresse.com/Link/politique2T\\_1/news%C2%B720250107%C2%B7LMF%C2%B76487102\\_3210](https://nouveau.europresse.com/Link/politique2T_1/news%C2%B720250107%C2%B7LMF%C2%B76487102_3210) (consulté le 1 février 2025)

L’Opinion (2018) : *Un nouveau rabet budgétaire aggraverait l’affaiblissement continu de notre appareil diplomatique*, [en ligne]. par Duclos M. <https://www.lopinion.fr/international/un-nouveau-rabet-budgetaire-aggraverait-laffaiblissement-continu-de-notre-appareil-diplomatique-par-michel-duclos> (consulté le 02.01.2025)

L’Opinion (2022) : *Le Bénin, nouveau pays pilote de la France en Afrique*, [en ligne]. par Airault, <https://www.lopinion.fr/international/le-benin-nouveau-pays-pilote-de-la-politique-africaine-francaise>

L’Opinion (2024) : *Comment la France reprend en main son storytelling sur l’Afrique*, [en ligne]. par Airault , <https://www.lopinion.fr/international/comment-la-france-reprend-en-main-son-storytelling-sur-lafrique> (consulté le 24 mars 2025)

TV5 Monde (2025) : *Retrait des bases militaires françaises d’Afrique : Paris est-il encore maître de son destin ?* [en ligne]. par Lorène Bienvenu, <https://information.tv5monde.com/afrique/retrait-des-bases-militaires-francaises-dafrique-paris-est-il-encore-maitre-de-son-destin> (consulté le 7 janvier 2025)

Vie Publique (2018) : *La réforme de l’Etat*, [en ligne]. <https://www.vie-publique.fr/parole-dexpert/269764-la-reforme-de-letat-politique-publique#la-rgpp-puis-la-map-2007-2017> (consulté le 24 février 2025)

## Public Policy Master Thesis Series

---

Cette collection rassemble les mémoires de Master en Politiques Publiques et en Affaires européennes de l'École des affaires publiques de Sciences Po. Elle vise à promouvoir des mémoires de recherche de haut niveau reposant sur une approche analytique interdisciplinaire et débouchant sur des recommandations politiques fondées sur des résultats de recherche.

### **La diplomatie culturelle française pour le continent africain**

Jonas Limam

#### Résumé

Le 28 novembre 2017 Emmanuel Macron prononce un discours à l'Université de Ouagadougou, dans lequel il appelle à une nouvelle relation entre la France et le continent africain. Il évoque la culture comme « premier remède ». Saison culturelle, patrimoine, artistes, musées, cinéma, Histoire ; son ambition réformatrice est grande, et s'est élargie au cours des années suivant son discours.

Huit ans plus tard, la relation entre le continent africain et la France est au plus bas, et l'investissement dans la coopération culturelle s'avère à minima infructueux. La mise en scène de la culture comme facteur de changement relève du calcul économique (soutien aux Industries Culturelles et Créatives), et d'un investissement politique dans l'amélioration de l'image de la France pour délester les entrepreneurs français sur le continent africain. Ce discours correspond à une nouvelle compréhension intéressée de la diplomatie culturelle, et n'opère pas de renouvellement structurel.

Au travers d'interviews et d'analyses de discours et documents officiels, cette étude met en avant le court-termisme de la stratégie mise en place depuis 2017. Elle propose une européanisation de notre action culturelle en Afrique ; l'intégration des africanités aux parcours de formation culturelles et la généralisation du principe de « guest curation » ; et une redéfinition du rôle des Instituts Français en Afrique, comme perspectives pour impacter durablement la relation entre l'Afrique et la France.

#### Mots clés

Diplomatie culturelle ; relation Afrique-France ; Industries Culturelles et Créatives ; coopération ; influence